



*Revue Archéologique de Bordeaux, tome XCIV, année 2003, p. 131-152*

# ***Reliques, reliquaires et orfèvreries des églises bordelaises pendant le Grand Siècle (1598-1715)***

*par Marc Favreau \**

*« Salomon fit tous les objets qui étaient dans la maison de Yahvé : l'autel d'or et la table sur laquelle était le pain de la Face, en or, les candélabres, cinq à droite et cinq à gauche, devant le débir, en or fin ; les fleurons, les lampes et les mouchettes en or ; les cuvettes, les couteaux, les coupes à aspersion, les bols, les cassolettes en or fin » (Premier Livre des Rois, 7,59-8,6).*

*« Les reliques des justes, ces restes sacrés des apôtres, nous sommes persuadés qu'ils contiennent toute la vérité de la passion corporelle. Crions donc toute notre foi, qu'il n'y a rien, dans ces reliques, qui ne soit empli de cette souffrance. Car là où la vertu est entière, là sont entiers les membres. Il est donc absolument certain que nos apôtres et nos martyrs sont là, avec nous, avec toutes leurs vertus » (Victrice de Rouen) <sup>1</sup>.*

## ***Approches méthodologiques***

L'absence regrettable d'un musée d'art sacré à Bordeaux, ou à défaut d'un trésor installé dans la cathédrale, ne doit pas dissimuler un riche passé dont il ne reste pratiquement de traces ou de témoignages que dans les archives ecclésiastiques antérieures à 1789.

L'étude des trésors bordelais des XVe et XVIe siècles, que Paul Roudié mena dans le cadre de sa thèse <sup>2</sup>, a enrichi considérablement l'image que donnaient dans le passé les quelques articles et inventaires publiés dans les *Archives historiques de la Gironde* ou dans la *Revue historique de Bordeaux* au XIXe et au début du XXe siècle <sup>3</sup>. Paul Roudié souligna la richesse de ces trésors sacrés mais il regretta surtout la pauvreté des sources manuscrites - aucun inventaire pour les cathédrales de Bordeaux et de Bazas, et pour la collégiale Saint-Seurin - et le faible nombre d'objets conservés aujourd'hui <sup>4</sup>. Ses travaux complètent les nombreuses études françaises qu'ont valorisées

et réactualisées des expositions aussi importantes que celles du Musée des Arts décoratifs de Paris en 1965, du musée du Louvre en 1991 et de Reims en 2001 <sup>5</sup>.

Cet article s'inscrit donc dans la continuité des recherches de Paul Roudié en s'intéressant aux trésors des églises de Bordeaux entre 1598 et 1715. La limitation géographique à la seule capitale de la Guyenne résulte de la relative pauvreté

\* Maître de conférences en Histoire de l'Art moderne à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III.

1. Loew-Meslin, 1978, p. 87.

2. Voir Roudié, 1974.

3. Voir Ducaunnès-Duval, 1943 ; Anonyme, 1918 ; Pourésy, 1915, p. 19 ; Thomas, 1910 ; Anonyme, 1887 ; Anonyme, 1874.

4. Roudié, 1982, p. 65-68.

5. Cat. expo. Paris, 1965 ; cat. expo. Paris, 1991 ; cat. expo. Reims, 2001.

de l'orfèvrerie religieuse dans les paroisses rurales du diocèse au XVII<sup>e</sup> siècle, excepté à l'abbaye de la Sauve Majeure, dont Jacques Gardelles a étudié les objets sacrés, à Notre-Dame de Verdélais et dans quelques autres prieurés<sup>6</sup>. Notre étude résulte des recherches menées aux Archives départementales de la Gironde, dont la richesse des fonds ecclésiastiques compense en partie la disparition regrettable des objets et des œuvres d'art. Encore faut-il relativiser cette abondance ! Ainsi, le plus ancien inventaire connu du trésor de la cathédrale ne date que de 1648<sup>7</sup>. Et s'il existe un inventaire notarial du trésor de la collégiale Saint-Seurin, daté de 1607<sup>8</sup>, les archives postérieures contiennent peu d'indications pour cet important et vénérable ensemble d'orfèvrerie. L'inventaire, que demanda le chapitre en novembre 1649, dut probablement soit disparaître avec une partie des archives que les lansquenets brûlèrent lors de la Fronde, soit simplement être oublié en raison des circonstances d'alors<sup>9</sup>. De nos jours, nous savons seulement qu'il y avait des pièces d'argenterie *neuves* ou *vieilles*. Le même constat de pauvreté documentaire s'applique aussi aux archives conventuelles. Sur la vingtaine de monastères et de couvents que connut Bordeaux au XVII<sup>e</sup> siècle, seules les archives de huit établissements intéressent la présente étude. Parmi les lacunes les plus regrettables, figure la composition de l'orfèvrerie de la chartreuse Notre-Dame-de-la-Miséricorde pour laquelle le cardinal François de Sourdis (1599-1628) témoigna tant de sa générosité. En revanche, les états dressés lors des nominations de sacristes ou les visites archiépiscopales de 1655, de 1683 et de 1700 donnent un aperçu plus ou moins complet des orfèvreries pour onze des quinze paroisses de la cité<sup>10</sup>. L'un des plus anciens inventaires bordelais du XVII<sup>e</sup> siècle concerne Saint-Eloi, l'église de la Jurade, en date du 12 février 1604<sup>11</sup>. Toutes les archives paroissiales ne présentent pas la même abondance. Ainsi, la fabrique de la paroisse Saint-Christoly à laquelle Sourdis adjoignit la paroisse Saint-Paul en 1608, n'a guère laissé de renseignements si ce n'est une custode repérée dans le tabernacle de l'autel principal en 1683<sup>12</sup>.

Face à cette masse documentaire relativement importante mais avec des inventaires assez semblables, nous avons choisi d'étudier les trésors bordelais par la typologie des objets énoncés dans le titre de notre article et, à l'intérieur même de cette répartition, par le statut de l'institution ecclésiastique : chapitres, monastères et couvents, paroisses, confréries et pèlerinages. Nous évitons, nous semble-t-il, la simple énumération d'inventaires souvent austères et, par conséquent, peu favorables à la recherche historique.

Notre travail ne veut donner qu'un état ponctuel de la recherche, sans prétendre à l'exhaustivité. Des travaux et des découvertes postérieurs à cette synthèse pourront toujours compléter ou modifier les informations qu'elle renferme.

## Introduction historique

À la fin des guerres de religion, Bordeaux apparaissait comme un des bastions du catholicisme dans le sud du royaume. La reprise en main politique de la ville s'accompagnait d'une réforme ecclésiastique engagée par le cardinal François de Sourdis dès 1599<sup>13</sup>. Ses successeurs dirigèrent le diocèse en s'inspirant des décrets tridentins pour réformer le clergé qu'ils visitaient souvent, pour développer la dévotion et le culte des fidèles, et pour entreprendre la décoration des sanctuaires et l'enrichissement des trésors.

À la tête de ces derniers, le trésorier, qui jouait un rôle important dans l'administration financière des chapitres au Moyen Âge, conservait la garde du trésor<sup>14</sup>. « Fonction capitulaire la plus méconnue, la garde des reliques n'est pourtant pas négligée par les chanoines. Ces derniers la placent même immédiatement après la louange de Dieu et considèrent les reliques comme un authentique patrimoine, aussi précieux pour leur compagnie que le patrimoine foncier »<sup>15</sup>. À la cathédrale Saint-André, ce poste occupait la sixième dignité sur les onze que comptait le corps canonial alors qu'à Saint-Seurin il représentait la seconde dignité sur les quatre du chapitre.

Dans douze des quatorze paroisses urbaines<sup>16</sup>, chaque bureau de fabrique, y compris ceux relevant de la collégiale de Saint-Seurin et de l'abbaye de Sainte-Croix, déléguaient plusieurs membres (*ouvriers*, *fabriqueurs* ou *marguilliers*) en tant que *sacristes*<sup>17</sup>. Nommés par la fabrique et placés sous le contrôle du grand ouvrier, ces derniers se situaient hié-

6. Gardelles, 1977. Peyrous, 1995, tome I, p. 625. Une étude, ingrate mais nécessaire, reste à faire sur le mobilier culturel disparu de ces communautés monastiques.

7. A.D.Gir. G 3233, 1<sup>er</sup> septembre 1648.

8. Anonyme, 1874.

9. A.D.Gir. G 1028, f<sup>o</sup> 20, 16 novembre 1649 ; G 1029, f<sup>o</sup> 146v<sup>o</sup>, 6 mars 1665.

10. *Ibid.* G 640, à partir du 6 juillet 1655 ; 9 mai-après 4 juillet 1683 ; G 653, janvier-février 1700.

11. *Ibid.* 3E 14807, f<sup>o</sup> 183 et sq., 12 février 1604 ; je tiens à remercier Mme Michèle Peyrissac pour m'avoir signalé ce document.

12. *Ibid.* G 640, f<sup>o</sup> 50, 14 juin 1683. La paroisse se distinguait par la pauvreté de ses fidèles : Loupès, 2001, p. 104.

13. Peyrous, 1995.

14. Loupès, 1985, p. 77. Voir aussi cat. expo. Reims, 2001, p. 352.

15. Loupès, 1985, p. 61.

16. Loupès 2001, p. 101-113.

17. Voir par exemple Loupès, 2001, p. 124-130 ; Ponthier, 1991.

chiquement entre les bedeaux et les acolytes, les curés et les bénéficiers<sup>18</sup>. Dans quelques cas, des religieux pouvaient occuper cette fonction, comme le P. Guillaume Dulong, prêtre de Sainte-Colombe, nommé *sacriste* le 4 avril 1668 ; ou le P. Jean Sabourin, chapelain, qui remplaça Jean Dabos, prêtre bénéficié de Saint-Michel<sup>19</sup>. En cas de vol ou de détournement de fonds, le *sacriste* laïc se portait caution, ce qui obligeait souvent le bureau à recruter un notable. Traditionnellement, il entretenait l'église et les luminaires, s'occupait des cérémonies, et veillait au trésor dont la manipulation des reliques revenait à l'autorité ecclésiastique. A la fin de son mandat, il établissait, avec l'aide d'un notaire, un inventaire des ornements de l'église que vérifiaient le curé et les ouvriers. En suivant le décret de la XXVe session du concile de Trente (3-5 décembre 1563), l'archevêque, ou son vicaire, surveillait l'usage des reliques et s'assurait de la *décence* des objets cultuels que les ouvriers présentaient sur le maître-autel ou dans la sacristie lors des visites épiscopales. Suite aux recommandations du prélat, ou pour accroître ou renouveler les objets cultuels, la fabrique déléguait alors un ou deux syndics qui passaient commande auprès d'un orfèvre.

A la signature du traité de paix à Vervins le 2 mai 1598, les églises de la métropole gasconne n'avaient pas souffert des exactions des bandes armées qu'elles fussent protestantes ou catholiques. Aussi abritaient-elles des objets anciens qui témoignaient de leur autorité et de leur renommée au sein de la cité<sup>20</sup>.

Dans son histoire de la cathédrale<sup>21</sup>, le chanoine théologal Hiérosme Lopès (1617-1694) indique qu'en 1689 la *Majestat*<sup>22</sup> abritait des reliques du Christ, de la Vierge et des principaux saints et martyrs de l'Eglise, mais aussi, chose normale pour la primatiale d'Aquitaine, des reliques de saints auxquels des églises du diocèse étaient consacrées. A chaque visite royale ou princière, le chapitre présentait le reliquaire contenant le bras de saint André qui confirmait la haute antiquité de la primatiale<sup>23</sup>. Aucune étude n'a pour l'instant tenté de connaître le processus d'enrichissement de ce trésor avant le XVIIe siècle mais on peut l'attribuer avec raison au pontificat de Clément V (1305-1314).

A l'extérieur des remparts, les chanoines de Saint-Seurin, éternels rivaux du chapitre cathédral, avaient rassemblé très tôt une importante collection de reliques vénérables qu'ils n'avaient eu qu'à extraire de la nécropole paléochrétienne voisine. Leur trésor abritait surtout les corps de Martial, « l'Apôtre de l'Aquitaine » au Ier siècle, de Véronique et de Bénédicte, disciples de l'évangéliste aquitain, ou encore le crâne de l'évêque Amand du Ve siècle, le bras de saint Fort<sup>24</sup>, les reliques des saints Nicolas, Innocents et de la Vraie Croix. Parmi les objets les plus sacrés de la collégiale, le bâton ou *verge* de saint Martial passait pour être une des reliques les plus impor-

tantes de la province d'Aquitaine, voire de la France, bien qu'il en existât d'autres exemplaires à Trêves ou à Saint-Paulin dans le Velay<sup>25</sup>.

La cité de Bordeaux abritait un troisième ensemble de reliques prestigieuses en la vénérable église Sainte-Eulalie. L'origine des Sept corps saints<sup>26</sup> remontait à leur don par Charlemagne en 811, suivant la tradition que perpétue de nos jours une épitaphe du bas-côté sud<sup>27</sup>.

A côté de ces grands sanctuaires, d'autres de fondation mérovingienne possédaient au XVIIe siècle d'importants ensembles de reliques dont on ignore encore vraiment la provenance, mais qui se voulaient tout aussi vénérables et renommées que celles des chapitres. Le monastère bénédictin de Sainte-Croix abritait une belle collection de reliques (fragment de la table de la Cène, reliques de saint Pierre et de saint Lazare, joue de saint Blaise) dont la plus insigne et qui donna le vocable au lieu, fut un morceau de la Vraie Croix à l'origine inconnue. Mais, vers 1630, le P. Léon Godefroy, visitant Bordeaux, remarqua que l'abbaye

18. *Ibid.* p. 97.

19. A.D.Gir. G 2429, f°42.

20. Pour un aperçu général des reliques bordelaises, voir Loupès, 2001, p. 135-150.

21. Lopès, 1882, p. 190-196 ; Renouard, 1965, p. 477.

22. Comme à Saint-Seurin, ce nom prope concernait le maître-autel de la cathédrale mais, à la différence de la collégiale, l'édifice aussi.

23. « L'église de Bourdeaux a le bonheur de posséder des reliques de son chef (de saint André), de son bras et de sa croix, qui sont renfermées avec des reliques de saint Pierre en deux beaux reliquaires de vermeil doré ; et l'on présente aux Roys à leur entrée solennelles ce sacré bras à baiser, comme le présenta Jean de Foix, archevêque, au Roy François Ier » : Lopès, 1882, tome I, p. 188. Le 10 avril 1603, le cardinal de Sourdis reconnaissait l'égalité des privilèges entre Saint-André et Saint-Seurin ; Maillé, 1960, p. 237.

24. Sur l'existence douteuse d'un martyr nommé Fort, voir Renouard, 1965, p. 167-172 ; Maillé, 1960, p. 327-341 ; Réau, 1965, p. 323. L'apparition du corps du saint se produisit au début du XIIe siècle : Maillé, 1960, p. 43.

25. Cirot de La Ville, 1867, p. 369 ; Gaufreteau, 1877, p. 1-2. Dans les *Annales ecclésiastiques*, Sponde confirme cette vénérable filiation : « Praedictum Petri baculum, illum ipsum essequi hactenus magna religione asservatur Burdegalaie in antiquissima ecclesia S. Severini, est firma illius provincia traditio » : Sponde, 1622, tome 1, p. 163. La marquise de Maillé rapporte une tradition légendaire selon laquelle la translation de la verge de saint Martial de Limoges à Bordeaux se serait effectuée en 1240 : Maillé, 1960, p. 313.

26. Les saints Clair, disciple du pape Anaclét, Justin, Géronce, Sever, Policarpe, Jean et Babile ; selon la tradition, les quatre derniers étaient évêques. Maillé, 1960, p. 215-216. Selon Pierre Bernadau, les sept corps saints provenaient de *Leytoure* : Bernadau, 1797, p. 341.

27. Elle situe à proximité de la chapelle qui abritait ces sept corps.



Fig. 1. - Grand reliquaire de la *Majestat*. XVIe siècle (?). Bois peint et doré. Bordeaux, sacristies de la cathédrale Saint-André. Cliché : Guilhem-Ducléon.

Sainte-Croix n'a rien de beau ny de remarquable hormis des reliques de quelques saintz et les sépulchres de beaucoup de ses abbez et autres<sup>28</sup>. Il oublie cependant de mentionner saint Mommolin, un des premiers abbés mérovingiens (?) vénéral dès le XIIe siècle, dont le tombeau *de pierre dure comme un marbre bastard gris, relevé au-dessus du pavé de deux pieds, sur six pilastres posée sur leur piédestal & le chapiteau à la Chorinthe*<sup>29</sup>, trônait dans la nef principale avant son déplacement en mai-juin 1646 au niveau de la chaire actuelle et son remplacement par une châsse en noyer<sup>30</sup>. Dès le XVIe siècle, les moines en avaient retiré un bras pour le placer dans un bras-reliquaire en vermeil qu'ils portaient en procession<sup>31</sup>. En 1682, ils extrayaient d'autres ossements pour l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, puis la tête.

Au centre de la cité, l'église Saint-Pierre, située au nord de l'emplacement de la basilique mérovingienne, présentait un ensemble sacré de grande valeur, remarqué par Henri de Béthune en 1655, dont un fragment de la colonne du Christ, de la table de la Cène ou une pierre du Saint Sépulcre<sup>32</sup>.

Parmi les couvents, les Carmes, installés depuis le XIIIe siècle, se distinguaient en conservant une châsse pesant plus de onze marcs et destinée aux reliques de saint Simon Stock<sup>33</sup>. Au couvent des Augustins, la vérification d'Henri de Béthune, le

26 mai 1668, concernait quatre boîtes cachetées aux armes de l'évêque de Porphyre et contenant les restes des saints Appollonius, Second, Anthonin, Honoré, Eleuthère, Honorat, Honorius et Théodore. En 1689, son successeur agira de même pour les reliques de saint Agapil<sup>34</sup>.

Les inventaires de la fin du XVIe et du XVIIe siècle renferment la mention d'objets cultuels et décoratifs anciens dont la description, aussi succincte soit-elle, indique ou suggère un aspect vénérable. Le faible nombre de ces pièces rappelle la destruction et la disparition de nombreux reliquaires et orfèvreries à cause de la guerre de Cent Ans, de l'emprunt de François I<sup>er</sup> en 1537 et du remploi de pièces jugées démodées. A la veille des guerres de religion, un renouvellement presque complet de l'orfèvrerie religieuse s'était terminé<sup>35</sup>. Comment expliquer alors la présence d'objets anciens dans les trésors du Grand Siècle ?

Une première raison était le prestige dont on entourait l'objet. Le trésor de la *Majestat* renfermait ainsi une grande châsse en bois réalisée au XVIe siècle (fig. 1) et placée, selon Lopès<sup>36</sup>, derrière le maître-autel, ainsi que l'évangélaire sur lequel le cardinal Jean de Foix avait prêté serment en 1503<sup>37</sup>. Pour sa part, la collégiale Saint-Seurin abrita pendant la première décennie du XVIIe siècle un cor fendu<sup>38</sup> en ivoire qui participait, avec la nécropole paléochrétienne, au prestige de la collégiale depuis le XIIe siècle. La *Chanson de Roland* rattache au paladin cet objet dont la *Chronique du Pseudo Turpin* évoque son transfert frauduleux en 1061 de Saint-Romain de

28. Godefroy, (1638), f°84.

29. Darnal, 1618, p. 75.

30. Peyrissac, 2000, p. 172.

31. A.D.Gir. H Bénédictins, liasse 452, inventaire de 1549.

32. Bertrand, 1902, p. 119.

33. A.D.Gir. 3E 664, f° 533, 24 novembre 1545.

34. *Ibid.* H 2282, 15 juillet 1689.

35. Roudié, 1974, tome I, p. 475-476.

36. Lopès, 1882, tome I, p. 197 ; Roudié, 1974, p. 415. Pour l'inventaire des reliques à la fin du XVIe siècle, voir A.D.Gir. G 316, s.d. Nous remercions M. Philippe Maffre, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de Gironde, de nous avoir signalé ce document. Cette châsse, qui vient d'être restaurée, se trouve dans les sacristies de la cathédrale.

37. Roudié, 1974, p. 477. Dans l'inventaire de 1648, il est noté : *Plus deux livres couverts d'argent dont l'un contient les Evangiles, l'autre les Epistres qu'on chante à l'église qu'on a fait peser à cause du bois qui y est enchâssé et du vélin sur lequel sont escritz lesd[its] Epistres et Evangiles* : A.D.Gir. G 3172.

38. Selon le *Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, cette fente résultait du souffle puissant de Roland lors de la bataille de Roncevaux : Anonyme, 1938, p. 79.

Blaye à Bordeaux<sup>39</sup>. Cette dernière ville pouvait ainsi justifier son ambition de capitale de l'Aquitaine et de grand centre religieux. Dès lors, cet objet précieux, à la fois relique et reliquaire, recevait tout hommage y compris du roi François Ier lors de son entrée en 1526<sup>40</sup>. Trompe, cor de chasse ou corne à boire à l'origine, cet olifant faisait partie d'un groupe d'instruments postérieurs à l'époque de Charlemagne et originaires d'ateliers de l'Espagne musulmane ou d'Italie méridionale. Leur fonction originelle, celle d'un instrument de transactions légales, qui symbolisait les transferts de terre ou de propriétés<sup>41</sup>, se perdit lorsque les églises de Cantorbéry, d'Auch, de Saint-Denis, d'Angers ou de Saint-Sernin<sup>42</sup> par exemple, les thésaurisèrent et les entourèrent alors de légendes mystérieuses relatives à saint Hubert, Charlemagne ou Roland. Au début du XVIIe siècle, la relique bordelaise de l'épopée carolingienne ne possédait plus le même prestige que durant les siècles précédents. Les quelques voyageurs, qui comme Pierre Bergeron ou Louis Coulon, montraient de la curiosité pour cet objet, eurent ainsi la confirmation de la présence des paladins de Charlemagne dans le cimetière de la collégiale<sup>43</sup>. Cependant, les Bordelais ne s'en souciaient guère car l'olifant disparut du trésor vers 1610<sup>44</sup>. En 1620, le chroniqueur Jean Darnal indiquait que *ce cornet d'ivoire, qui se garde à Saint-Seurin, et que j'ay veu autres fois*<sup>45</sup> a disparu, sans laisser aucune précision sur son aspect.

En revanche, la fabrique de Saint-Michel protégea pendant pratiquement tout le siècle un reliquaire en argent de la fin du XVe siècle, lui conférant une primauté au sein du trésor ; il apparaît en tête de tous les inventaires jusqu'en 1684. Son aspect et son iconographie sont relativement bien connus grâce au contrat, retrouvé par Paul Roudié, passé le 26 juillet 1498 entre les exécuteurs testamentaires de Pey du Gravar, bénéficiaire de l'église, et Pierre Dupré, orfèvre. Ce dernier devait faire *un saint Michel avec diable et priant d'argent conforme à la maquette, haut de trois pieds, pesant 32 marcs, avec une place pour les reliques dans le soubassement*<sup>46</sup>. L'iconographie du saint ailé et psychopompe, à pied, tenant d'une main un bouclier et de l'autre une lance ou une épée, et réuni éventuellement à l'effigie du donateur, remonte à l'époque romane. L'indication d'une maquette souligne la préparation de l'œuvre par un sculpteur mais rien n'indique que ce fût Dupré qui, comme souligne Paul Roudié, peut être vraisemblablement considéré comme le praticien chargé de mettre en œuvre le reliquaire en argent. La composition du groupe n'avait rien d'original au regard des peintures, gravures ou sculptures comme le bel exemplaire d'orfèvrerie daté de 1503 et conservé à l'Ost-Akademie de Lunebourg, en Basse-Saxe<sup>47</sup>. L'effigie en pierre de l'archange ornaît d'ailleurs le trumeau du portail occidental de l'église bordelaise. Tout au long du Grand Siècle, les inventaires indiquent que *l'image de saint Michel tenant le bouclier d'une main et l'épée de l'autre ayant sous ses pieds le*

*dragon tenant une griffe*<sup>48</sup> ne possédait plus le priant mais ils ne précisent pas la nature de la relique conservée. Le reliquaire disparut après 1684, peut-être victime des campagnes de fontes de 1689-1690.

Une seconde raison de conservation des objets anciens émanait de motifs surtout financiers. On préféra garder des reliquaires par manque d'argent. Ainsi, le trésor de Sainte-Croix contenait des *boîtes* en ivoire, en laiton ou en bois sans clef ; ou celui de Saint-Seurin un reliquaire *faict en forme de clochier auquel y a plusieurs reliques de saintz avecqs la figure de deulx anges et une pière*<sup>49</sup>. La réforme voulue par les archevêques du Grand Siècle fit disparaître cependant la quasi-totalité des émaux limousins à Bordeaux, et notamment les reliquaires.

## *Reliques et reliquaires dans la vie de la cité*

En 1602, le cardinal François de Sourdis procéda au raptierement du chef de saint Eutrope destiné aux moines de Cluny établis à Saintes<sup>50</sup>. Ce transfert, qui donna lieu à une célébration liturgique dans la *Majestat*, avait avant tout une portée symbolique<sup>51</sup>. Il affirmait la volonté de la hiérarchie catholique, en l'occurrence de l'archevêque de Bordeaux, de remettre les reliques au centre de la vie religieuse du diocèse.

39. Anonyme, 1869, p. 112-113, vers 3676-3686. Voir aussi cat. expo. Gand, 1985, p. 112 ; Maillé, 1960, p. 323, note 3 ; Loirette, 1942, p. 5 ; Cirot de La Ville, 1867, p. 194.

40. Braquehay, 1898, p. 9.

41. Swarzenski, 1966, p. 7.

42. *Ibid.* p. 8 ; cat. expo. Reims, 2001, p. 412 ; Gauthier, 1983, p. 37-38.

43. Bergeron, 1603, f° 487v° ; Coulon, 1643, p. 603.

44. Anonyme, 1874.

45. Darnal, 1620, p. 184.

46. A.D.Gir. 3E 4813, f° 174 ; G 2261, 1464-1469.

47. Devisse-Mollat, 1979, tome II, p. 213, fig. 222.

48. A.D.Gir. G 2221, inventaire de 28 février 1684.

49. *Ibid.*, H 302, 17 août 1582 ; Anonyme, 1874, p. 293-301.

50. Cruseau, 1879-1881, tome II, 1881, p. 303 ; Lopès, 1882, tome I, p. 193 ; Ravenez, 1867, p. 56.

51. Voir aussi manuscrit de Bertheau, secrétaire du cardinal : A.D.Gir. G 532, p. 223-232.

52. Louis Réau rappelle que les reliques pouvaient se ranger dans deux catégories : les reliques réelles ou primaires (ossements du saint), et les reliques indirectes ou secondaires (linges, huiles, fragments d'objets) ; voir Réau, 1965, p. 392. Voir aussi Babelon-Chastel, 1994, p. 14-19.

Comme au Moyen Age, les reliques<sup>52</sup> les plus prestigieuses participaient à la vie religieuse, municipale et politique de Bordeaux, qui trouvait abri dans ces immenses lieux de réunions qu'étaient les églises. Les reliques de la collégiale Saint-Seurin, exposées sur le maître-autel, recevaient l'hommage des archevêques qui entraient dans leur ville<sup>53</sup>, après avoir promis de protéger les statuts et les privilèges du chapitre, et aussi le serment des magistrats municipaux<sup>54</sup>. La plus célèbre mise en valeur de la relique de saint Martial se produisit le 24 juillet 1624, date à laquelle le cardinal de Sourdis la porta de Saint-André à Sainte-Eulalie, au cours de la grande procession des corps saints<sup>55</sup>. Durant les cérémonies, les reliques de la cathédrale, rassemblées dans une grande châsse d'argent, gagnaient aussi la *Majestat*. Ainsi placé, le reliquaire en argent du bras de saint André recevait généralement l'hommage du roi de France, lors de son entrée solennelle à Bordeaux<sup>56</sup>. A partir de 1628, le chapitre isola les reliques de la Vierge et les installa dans la chapelle Notre-Dame-de-la-Nef fondée à cette date face au Portail royal<sup>57</sup>. Pour sa part, la châsse de Saint-André fut portée en *triomphe* à travers la ville le jour de la Trinité de l'année 1628. De retour dans la *Majestat*, le théologal Grymaud fit une prédication à proximité des châsses dont la présence divine renforçait les paroles du chanoine<sup>58</sup>. Devant les reliquaires, les archevêques faisaient leur première prière, les jurats se réunissaient lors des solennités publiques, les gouverneurs prêtaient serment lors de leur entrée<sup>59</sup> et quelques rois, comme Louis XIV le 5 octobre 1650, venaient s'y recueillir.

Les fastes de ces cérémonies s'ajoutaient à la dévotion populaire qui connut un réveil à la fin des guerres civiles et qui remit les reliques au centre de la vénération et de la liturgie dont le *Bréviaire romain à l'usage du diocèse de Bordeaux* indique les principales fêtes<sup>60</sup>. En un temps où les hommes subissaient épisodiquement la faim, le froid, les épidémies ou les guerres, cette piété s'adressait aux reliques car, comme l'écrit le Père Gilbert Grymaud en 1630 : « Les saints ont eu la grâce de guérir telle maladie, par ce que durant cette vie, ils auroient été sujets à telles infirmités de corps, & par leur patience auroient mérité de Dieu la saveur d'en affranchir ceux qui en seroient molestés après eux »<sup>61</sup>. Les fidèles priaient, dès le VI<sup>e</sup> siècle, saint Martial contre le mal des Ardents puis les aléas climatiques<sup>62</sup>, saint Mommolin les maladies mentales<sup>63</sup>, saint Seurin la peste de 1606<sup>64</sup>, saint Clair les maladies ophtalmiques<sup>65</sup>, la joue de saint Blaise les os ou les arêtes avalés<sup>66</sup>.

Cette ferveur pour les reliques se traduisait notamment par des dons d'autres restes sacrés qui accroissaient la richesse des trésors bordelais. Encore faut-il nuancer l'importance de ces phénomènes étant donné le petit nombre de renseignements fournis. Les dons de reliques s'effectuaient le plus souvent au profit de la cathédrale Saint-André dont la collection, déjà riche, faisait l'objet d'attentions constantes des archevêques.

Dans son testament du 1er décembre 1627, Sourdis donna les deux grands reliquaires des saints Eutrope et Etienne, et des petites boîtes contenant notamment de l'huile de la lampe de saint Ignace et une pierre de sa grotte de Manrèse<sup>67</sup>. Puis, Henri de Béthune (1646-1680) légua au chapitre quelques reliquaires dont le plus important, en vermeil, renfermait les reliques de saint François de Sales canonisé le 19 avril 1665<sup>68</sup>. L'inventaire ne précise malheureusement pas la nature exacte des reliques que l'on retrouve peut-être à la Visitation en 1684, *dans une niche de bois doré garnie de vitrage*<sup>69</sup>. Enfin, Mgr Bazin de Bezons (1698-1719), qui avait obtenu du pape Alexandre VIII en 1689 les reliques des saints Césaire, Justine et Claire exhumées des catacombes de Rome, offrit le bras de saint *Perpétuus*.

La générosité archiépiscopale ne se limitait pas à la seule cathédrale mais elle pouvait concerner des fondations ou des communautés que le prélat avait aidées. A une date inconnue,

53. Lopès, 1882, tome II, chapitre II, p. 35-54.

54. Anonyme, 1693, 1693, p. 40-42. Les jurats prêtaient serment notamment sur la crose de saint Seurin : voir Maillé, 1960, p. 313.

55. *Ibid.* p. 170.

56. Lopès, 1882, tome I, p. 188.

57. Favreau, 2004.

58. Grymaud, 1630, p. 90-91.

59. Depuis l'entrée du duc d'Epemon en 1644.

60. Anonyme, 1693.

61. *Ibid.* p. 454.

62. Voir Godefroy, (1638), f° 87. La procession eut lieu en juillet 1606.

63. Fêté le 8 août. Pour l'existence du saint, se référer à Maillé, 1960, p. 221-222 ; Brun, 1953, p.49. Le tableau (*Saint Mommolin guérissant un possédé*, 1646-1648) de Guillaume Cureau conservé *in situ* rappelle toujours le pouvoir guérisseur du saint.

64. Fêté le 21 octobre. Cruseau, 1879-1881, tome II, p. 12.

65. Fêté le 1er juin. A.D.Gir. G 3375, 12 juin 1713 ; la mention « 4 livres pour avoir fait toucher l'œil de saint Clair » reste pour l'heure énigmatique sur la nature même de la relique. Se rapporter à Grymaud, 1630, p. 449. Voir aussi Loupès, 2001, p. 223.

66. Grymaud, 1630, p. 454.

67. A.D.Gir. G 3172, inventaire des ornements légués par François de Sourdis, 10 décembre 1633.

68. *Ibid.* 3E 6608, 14 mai-17 juillet 1680.

69. Taillard, 1988-1989, p. 70. Avant sa récente fermeture, le couvent bordelais possédait pourtant le rochet de saint François de Sales, un reliquaire du XVII<sup>e</sup> siècle avec une miniature, et le chapitre 16 du Livre I du *traité de l'Amour de Dieu*.

Sourdis offrit au couvent Notre-Dame-de-la-Miséricorde le rochet qu'avait porté saint Charles Borromée lors de l'attentat du 26 avril 1569, et que lui avait offert Clément VIII au cours d'un de ses séjours romains (1601 ou 1604)<sup>70</sup>. Il donna par ailleurs à l'abbaye Sainte-Croix, qu'il avait rattachée à la congrégation de Saint-Maur en 1627, cinquante-quatre reliques de saints, dont celles de Luc, d'Ildephonse, d'Etienne et d'Emilion dans quatre châsses dorées afin de remplacer celles anonymes ou perdues au XVI<sup>e</sup> siècle.

D'autres dons de reliques provenaient de certains membres de grandes communautés, à l'exemple de la relique de sainte Pauline léguée au chapitre cathédral par le chanoine théologal et historien de Saint-André, Hiérôme Lopès<sup>71</sup>. On retrouve aussi dans les archives de Saint-Seurin le présent par l'abbé de Saint-Ferme en 1674 d'une relique de la Vraie Croix *pour estre enfermée dans le grand reliquière qui s'expose sur le mestre autel les jours de festes solanelles, laquelle ledit chapitre a ordonné que M. l'ouvrier fera faire deux croix pour porter la paix au chœur*<sup>72</sup>.

La divisibilité des reliques, pratiquée dès le IV<sup>e</sup> siècle et acceptée par l'Eglise dès le XII<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>, pouvait accroître la richesse d'un trésor grâce à des échanges entre paroisses ou monastères, comme les archives bordelaises l'indiquent pour Saint-Seurin et Sainte-Croix. En 1635, la collégiale se sépara ainsi de reliques des saints Seurin, Amand, Nicolas et des saints Innocents au profit des Capucins<sup>74</sup>. Puis, sur demande du curé de Saint-Eustache de Paris, les chanoines ouvrirent le reliquaire de sainte Véronique en 1659 et envoyèrent une portion du fémur à la confrérie parisienne dont la sainte était la patronne<sup>75</sup>. En 1674, ils reçurent de l'abbé de Saint-Ferme une petite croix d'or. Auparavant, les Bénédictins de Sainte-Croix demandèrent à leurs frères de Nouaillé-les-Poitiers, directeurs des Bénédictins de la Trinité de Poitiers, de leur faire parvenir des reliques de saint Maur, « fils aîné de saint Benoît », pour la dévotion des Bordelais : *une petite parcelle des reliques dud. saint posée dans son petit reliquaire d'argent fait en façon d'escusson et à treillis d'un costé par où paroist lad. relique afin de la nous envoyer et présenter. [...] Avons fait orner de quelque parure en façon de lune autour dud. Reliquaire*<sup>76</sup>. En août 1682, les moines bordelais ouvrirent le bras-reliquaire de saint Mommolin et prirent un fragment long d'un pouce, *le tout cacheté et envoyé pour l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*<sup>77</sup>.

La trouvaille fortuite d'une boîte en plomb portant la date de 1444 et contenant une dent de saint Amand constitue enfin un événement rarissime dans l'histoire des trésors bordelais. Elle se produisit en 1701, lors du « nettoyage » de l'autel de la Vierge dans la grande chapelle de Saint-Seurin<sup>78</sup>. La petite boîte en plomb (une pyxide ?) ne pouvait pas assurer une pro-

tection sûre à son contenu. Les chanoines durent alors déposer les reliques dans une caisse neuve, ou du moins mieux fermée, comme le prévoient les textes conciliaires.

## *Une réforme nécessaire : le renouvellement des reliquaires*

Dans la grande réforme de son diocèse, François de Sourdis s'appuya sur les *Actes de l'Eglise de Milan (Acta Ecclesiae Mediolanensis)* de saint Charles Borromée pour mieux contrôler ce patrimoine vénérable des reliques. Il reprit, d'une part, les dispositions du premier concile milanais de 1573 où était rappelée l'exposition des reliques sans esprit de lucre, dans des lieux décents et éclairés ; leur manipulation se résumait au seul besoin liturgique. D'autre part, Sourdis s'inspira des dispositions du quatrième concile milanais de 1576 durant lequel le saint italien avait pris des dispositions exhaustives et logiques : vérification soignée de l'origine exacte des reliques grâce aux témoignages et authentiques, inventaires tenus à jour et conservés soigneusement, reliquaires fermés à clef, soin pour la rédaction des inscriptions et des plaques commémoratives, interdiction aux laïcs de toucher aux reliques, organisation rigoureuse des translations<sup>79</sup>. Sourdis établit alors des décrets, lors du concile provincial de Bordeaux, entre le 30 septembre et le 24 octobre 1624, mettant un terme aux négligences du début du siècle, notamment à Sainte-Croix<sup>80</sup>. Ces textes conciliaires se traduisirent par des inspections lors de visites épiscopales. Dès 1610, Sourdis examina les reliques des corps saints à Sainte-Eulalie, après leur extraction de la crypte. Il les fit dis-

70. Le rochet de saint Charles Borromée ne figure ni dans le testament ni dans le codicille du cardinal de Sourdis (A.D.Gir. G 259, 1<sup>er</sup> décembre 1627). Fisquet, s.d., p. 287. Le rochet de saint Charles Borromée se trouve actuellement à la cathédrale de Bordeaux.

71. A.D.Gir. 3E 6770, f<sup>o</sup> 494, 4 février 1692.

72. *Ibid.*, G 1029, f<sup>o</sup> 414, 23 avril 1674.

73. Réau, 1965, p. 398 ; voir aussi Mascard, 1993, p. 85-94.

74. A.D.Gir. G 1026, f<sup>o</sup> 345v<sup>o</sup>, 24 mai 1635.

75. *Ibid.* G 1028, f<sup>o</sup> 367, 10 octobre 1659 ; Cirot de La Ville, 1867, p. 59-60.

76. *Ibid.* H 642, f<sup>o</sup> 4, 28 mars 1636.

77. *Ibid.* H 643, f<sup>o</sup> 19, 28 août 1682.

78. *Ibid.*, G 1011, f<sup>o</sup> 296, 27 juin 1701.

79. Boiron, 1989, p. 67.

80. A.D.Gir. H 302, 17 août 1582 ; H 312, f<sup>o</sup> 1v<sup>o</sup>-7, avril 1608.

poser dans des châsses en bois réalisées grâce au don de Catherine de Gasteloup<sup>81</sup>. Pour leur part, les monastères recevaient épisodiquement l'inspection du général de leur ordre. Ainsi, en 1663, Jérôme Ari, général des Carmes visitant le couvent de Bordeaux, fit enfermer les restes de saint Simon Stock dans une châsse d'argent destinée au maître-autel, dans un buste d'argent et dans une boîte contenant une des mâchoires du saint pour porter le viatique<sup>82</sup>.

Les procès-verbaux de ces visites montrent un grand souci d'installation et de conservation de ces restes sacrés dans l'église. Au XVIIe siècle, chaque reliquaire gagnait un endroit sûr ainsi que le stipule le canon de 1237<sup>83</sup> : entre les colonnes d'un retable chez les Filles de Notre-Dame, ou dans un oratoire comme à la Visitation. Dans la *Majestat*, la grande châsse du XVIe siècle (fig. 1)<sup>84</sup> prenait place derrière le maître-autel, à l'abri de la clôture de chœur. De leur côté, les chanoines de Saint-Seurin installaient les châsses des saints Fort, Amand, Véronique et Bénédicte sur l'autel de la chapelle Notre-Dame jusqu'en 1635<sup>85</sup>, date de leur dépôt dans la crypte (« cave ») réaménagée pour la dévotion. Ils les exposaient sur le maître-autel lors des grandes processions, des entrées officielles ou de la prestation du serment archiépiscopal comme le 25 juillet 1681<sup>86</sup>.

La vénération portée aux reliques, leurs manipulations et expositions fréquentes durant l'année liturgique nécessitaient le remplacement des caisses anciennes et la réalisation de reliquaires plus « modernes » durant le XVIIe siècle.

Ecrin protecteur du corps saint, le reliquaire le révélait au fidèle par son iconographie ou son symbolisme, et par sa forme dont trois grands types existaient depuis le XIe siècle : la châsse volumineuse, le reliquaire monstrance ou le reliquaire épousant la partie du corps (buste, bras, pied) qu'il protégeait. Cependant, l'emploi de l'argent et du vermeil, jusque-là réservés aux grandes églises bordelaises au XVIe siècle, se généralisa dans les autres églises de la cité. Il contribuait au développement des biens de mainmorte mais aussi à une meilleure protection des reliques.

L'historien Hiérosme Lopès introduit ainsi le long chapitre consacré aux reliques de la *Majestat*, *gardées dans une grande châsse derrière le grand autel, hormis celles de saint André et de saint Pierre qui furent mises il y a longtemps dans ces deux reliquaires de vermeil doré dont j'ay parlé au chapitre précédent, celles de saint Etienne et de saint Eutrope furent aussi mises en deux beaux bustes d'argent que donna le cardinal de Sourdis et que l'on expose avec les deux reliquaires sur le maistre-autel aux festes les plus solennelles*<sup>87</sup>. Dans un souci de protection mais aussi de remise en ordre, le chapitre *a fait renfermer dans un reliquaire d'argent toutes celles (reliques) qui estoient de la glorieuse Vierge [...]. Depuis encore, la piété*

*du chapitre a fait faire deux belles châsses d'argent, dans l'une desquelles ont esté mises les reliques de plusieurs apostres ; et dans l'autre, de plusieurs saints, martyrs, confesseurs et vierges, tirées de la grand'châsse derrière le grand autel. Et la bénédiction de ces deux châsses d'argent se fit fort solennellement par Messire Henry de Béthune, archevesque, le jour de la nativité Nostre-Dame, après la grand'messe de l'année 1662 ; le reste des reliques est demeuré dans la grand'châsse du maistre-autel, laquelle on a coutume depuis un temps immémorial de faire porter en procession le jour de la Trinité après la grand'messe [...]. On la remet sous le grand autel à sa place accoustumée*<sup>88</sup>. Lopès ne précise pas que la châsse des reliques de la Vierge avait été refaite en février 1642 à partir du métal d'ex-voto et de bijoux déposés dans la chapelle Notre-Dame-de-la-Nef<sup>89</sup>. Quant à la *grand'châsse du maistre-autel*, elle doit correspondre à ce reliquaire (fig. 1) en bois peint, déjà mentionné<sup>90</sup>.

Cet ensemble d'orfèvrerie déjà important s'accrut d'une châsse beaucoup plus majestueuse et réservée à la relique la plus vénérée à la cathédrale depuis son dépôt au XIe siècle<sup>91</sup> : le corps de saint Macaire. *Outres ces saintes reliques, cette église est encore ornée du corps de saint Macaire, qui repose dans un tombeau eslevé derrière le maistre-autel mais à qui le chapitre, continuant de tesmoigner son zèle pour l'honneur et la vénération des SaintS, fait préparer une grande et belle châsse d'argent, après laquelle on travaille*<sup>92</sup>. L'auteur de ces lignes s'impliqua dans cette réalisation aussi prestigieuse que l'avait été la reconstruction du grand orgue au début du siècle,

81. Ducaunnès-Duval, 1943 ; Ferrus, 1937, p. 63 ; Anonyme, 1913, p. 570-573.

Le 28 juin 1699, Mgr Bazin de Bezons organisa dans la même église une procession au cours de laquelle il trouva dans chaque châsse les authentiques de Sourdis, écrits sur parchemin. Anonyme, 1703, f°322 v° ; Ferrus, 1937, p. 83.

82. Delpit, s.d., tome LVII, f°85.

83. Voir par exemple A.D.Gir. G 640, 9-11 mai 1683, visites d'Anglure de Bourlemont.

84. Roudié, 1974, p. 415.

85. A.D.Gir. G 1026, f° 336, 13 mars 1635.

86. Anonyme, 1866.

87. Lopès, 1882, tome I, p. 197.

88. *Ibid.* p. 198.

89. A.D.Gir. G 517, f° 22v°, 14 février 1642.

90. Cat. expo. Bordeaux, 1973, p. 313-314, n° 107.

91. Bernadau, 1797, p. 207.

92. Lopès, 1882, tome I, p. 198.



et susceptible de rivaliser avec le reliquaire en argent (1618) du même saint à la cathédrale de Gand<sup>93</sup>. Avec le chanoine Jean-Jacques Dussault, Lopès présenta le dessin (perdu) lors du chapitre du 23 septembre 1666, qui accepta le marché à raison de neuf livres par marc d'argent travaillé<sup>94</sup>. Les dons de 500 livres du feu P. Mathurin Sauvestre, vicaire général et secrétaire de l'archevêque, le 28 septembre 1666, et de 600 livres de la reine Anne d'Autriche le 27 décembre, et le remploi d'un bras d'argent<sup>95</sup> de Notre-Dame-de-la-Nef facilitèrent cette entreprise. La commande échut à Charles Sermensan (1614-1704) qui travaillait habituellement pour le chapitre ; il reçut 800 livres pour l'entretien de la châsse<sup>96</sup>. La quittance de juillet 1671, conclue entre l'orfèvre et le P. Jean-Jacques Dussault, receveur de Notre-Dame-de-la-Nef, mentionne 9 666 livres. Conservé aux Archives départementales de la Gironde<sup>97</sup>, ce texte inédit décrit très approximativement cette châsse de saint Macaire comme une imposante caisse (près de soixante kilogrammes) ornée en façade de scènes de la vie de saint Macaire. Le couvercle à gorge et dôme recevait quatre cartouches, six termes mais surtout les armes du chapitre dorées et soutenues par des anges, et l'effigie de saint Macaire en vermeil. Ces travaux se conclurent en 1677 avec la fin des aménagements du grand autel par les sculpteurs Ciron et Estardan pour accueillir la châsse<sup>98</sup>.

Les archives de Saint-Seurin ne sont pas aussi précises sur les reliquaires. Seul l'inventaire du 20 juillet 1607, retranscrit au XIXe siècle<sup>99</sup>, nous permet de les connaître approximativement : le bras reliquaire en argent de saint Fort, la verge de saint Martial de la hauteur d'un homme au bout duquel (bâton) est représentée une main, le tout d'argent<sup>100</sup> et la plupart des autres châsses en bois doré et azuré pour les plus importantes et à étage pour les autres<sup>101</sup>. En 1635, un petit reliquaire d'argent contenait les reliques des saints Seurin, Amand, Nicolas, des saints Innocents et de la Vraie Croix, auxquelles s'ajouta le don de l'abbé de Saint-Ferme en 1674<sup>102</sup>. Au début du XVIIIe siècle, les chanoines souhaitèrent changer les caisses détériorées contre des bustes-reliquaires mais, en 1704, ils les possédaient toujours dans la *grande chapelle* et les firent simplement redorer<sup>103</sup>. Ce ne fut que l'année suivante que les reliques de saint Seurin trouvèrent place dans une nouvelle caisse d'argent<sup>104</sup>. L'incendie de 1730, qui se déclara dans la sacristie, détruisit presque tout le contenu des armoires mais le trésor restait encore très important.

De leur côté, les moines de Sainte-Croix durent refaire le reliquaire de la Vraie Croix en 1632, après qu'il ait subi des dommages cinq ans auparavant<sup>105</sup>. Cinquante-six ans plus tard, le 22 août 1688, une délibération de la confrérie de Saint-Jean et Saint-Mommolin conclut à la réalisation d'une châsse d'argent. Le 25 septembre, à cet effet, les *scindics et contreboursier ayant été députés du consantement dudit Père sacristain pour en fère le marché avecq un orphèvre*<sup>106</sup>. Mais M. Fondeville,

notaire et ouvrier, rassembla quelques confrères dans la maison du curé. Ils promulguèrent une seconde délibération pour la réalisation de six chandeliers. La confrérie se scinda alors en deux clans : le premier concluant le contrat avec Arnaud Sermensan (1656-1732) le 15 octobre pour un buste d'argent, fermé à deux clefs<sup>107</sup>, d'environ quatorze ou quinze marcs, et coûtant 600 livres ; le second clan s'obstinant dans son projet de chandeliers.

93. Proust, 1724, tome I, p. 28.

94. A.D.Gir. G 298, 23 septembre 1666.

95. *Ibid.* G 299, 14 octobre 1670, f°145 v°.

96. *Ibid.* 13 novembre 1670, f°149v°. Pour l'orfèvre, voir Clarke de Dromantin, 1987, p. 422.

97. A.D.Gir. 3E 6749, f° 113, 7 juillet 1671. *Consistant ladite châsse en six carrés avecq les six tables contenant la vie de saint Macaire, les six garnitures de cadre qui sont des festons pezant septante-un marc deux onces sept gros, plus les six pères de la gallerie, les quatre anges et les six piedz d'estal, les deux bouquets et les deux pots quy les portent, les clous et les escrous et les trois vertus pezant septante-deux marcs trois onces quatre gros, plus les six coules (?), douze moulures et garnitures du derrière de la balustrade avec six pièces du derrière de six figures, les six pièces lui couvrant le châssis, les trois autres vents et quatre-vingts du douce (?) pezant septante-quatre marcs une once quatre gros, plus les six festons du tour du dosme, les quatre bouts des fruits sur le dosme, les quatre cartouches du dosme, les six termes, les festons de la gorge, les quatre-vingts de la gorge, le dantelier dans la jointure de la gorge et du dosme pezant trante-huit marcs quatre onces quatre gros, plus les armes et dessous les escussions qui tiennent anges et autres mesmes argenterie pezant deux marcs et demy, le tout revenant à deux cents cinquante-huit marcs et demy, à raison de trante-sept livres le marc et finalement la dorure de la figure dudit saint Macaire avec son pied d'estal, ensemble la dorure des armes de Messieurs du chapitre qui monte cent livres, le montant total desdits marcs d'argenterie et dorure reviennent à ladite somme de neuf mille six cens soixante-six livres.*

98. A.D.Gir. G 299, 13 août 1677, f° 546 v°.

99. Anonyme, 1874, p. 293-301.

100. Godefroy, 1638, f° 87.

101. Loupès, 1985, p. 63.

102. A.D.Gir. G 1026, f° 345v°, 24 mai 1635 ; G 1029, f° 414, 23 avril 1674.

103. *Ibid.* G 1011, f° 340, 1<sup>er</sup> septembre 1702 ; f° 413v° et 422, 29 août et 19 décembre 1704.

104. *Ibid.* G 1011, f° 445, 20 octobre 1705.

105. Le nouveau reliquaire pesait un marc cinq onces et coûta au monastère 53 livres 1 sol. A.D.Gir. H 306, 6 août 1632 ; H 452, 26 octobre 1627.

106. *Ibid.* liasse 1071, 25 septembre 1688. Voir Marionneau, 1888-1889, p. 36-39.

107. L'une pour le sacristain, l'autre pour le contreboursier de la confrérie. Voir aussi Clarke de Dromantin, 1987, p. 420.

A Sainte-Eulalie, la confrérie de Saint-Clair, gardienne jalouse des châsses et du bâton de son saint patron<sup>108</sup>, ne connut pas de telles dissensions. Le 14 septembre 1622, Catherine de Gasteboy<sup>109</sup> offrait de refaire, sans préciser sa motivation, six reliquaires sauf celui du chef de saint Clair, en passant marché avec Claude Guillery, maître menuisier de la paroisse. Publié au début du XIXe siècle, le contrat de 108 livres concerne des caisses en cyprès et en noyer (pour les *couvertures*), de moyenne dimensions, décorées de *quatre chérubins aussy de bois de noyer pour chascune, savoyr deux grands qui rempliront avec leurs ailes les deux costés et les deux autres par le devant et derrière desdites caisses suivant la proportion de l'espace*<sup>110</sup>. Ces nouveaux reliquaires furent ensuite dispersés dans l'église, s'ils ne l'étaient pas déjà, car le 15 septembre 1638 les confrères demandèrent la réinstallation des corps saints dans leur chapelle. Ils en profitèrent pour commander au maître menuisier Jean Daurimon sept armoires en noyer, avec pilastres, chérubins avec cartouches, fruits et feuillages. L'artisan devait les installer de chaque côté de l'autel avec deux consoles *pour donner plus de grâce*<sup>111</sup>. Entre les armoires, deux niches ornées de pilastres et de fronton serviraient pour l'exposition du buste de saint Clair et du Saint Sacrement. En 1661, Henri de Béthune demanda à la confrérie de changer la châsse *d'airain doré* de leur saint patron par un reliquaire en argent<sup>112</sup>. Dotée de ces orfèvreries, la chapelle de saint Clair devint l'objet de fierté et d'attention de la confrérie. En avril 1684, un contrat était signé avec le peintre Claude Fournier pour agrandir l'armoire des châsses et pour peindre l'intérieur en bleu et à l'huile, les têtes des chérubins et les frises des reliquaires, ainsi que deux tableaux sur la *Vie et les miracles de saint Clair*, accrochés entre les châsses et le vitrail, pour un montant total de 750 livres<sup>113</sup>. Le peintre travailla à nouveau pour la confrérie en 1691 avec la réalisation d'un tableau pour le retable<sup>114</sup>. Son collègue Tirman le remplaça pour une tâche similaire et l'encadrement de l'œuvre, puis pour la restauration d'un grand tableau en septembre 1708 pour 7 livres<sup>115</sup>. Parallèlement à ces travaux d'embellissement, la confrérie entretenait régulièrement les reliquaires, demandant notamment le redorage de certaines châsses comme celle de saint Géronce en 1693 par Tirman, et, pour saint Polycarpe, une nouvelle caisse sculptée par Mouflard et peinte par Tirman en 1695<sup>116</sup>.

Au début du XVIIIe siècle, la chapelle Saint-Clair constituait un des lieux réputés de l'église. Les armoires devaient rappeler celles du Tour des Corps saints (1622-1680) à Saint-Sernin de Toulouse<sup>117</sup>. *Les corps de ces saints martyrs reposent dans la chapelle de saint Clair de ladite église Sainte-Eulalie dans des belles châsses dorées, trois de chaque côté de l'autel & celle de saint Clair au milieu, sa tête dans un fort beau buste d'argent, les noms desquels sont écrits en lettres gothiques aux*

*pilliers de ladite chapelle*<sup>118</sup>. En 1751, les ouvriers de la fabrique commandèrent au maître serrurier Blaise Charlut (1715-1792) une grille qui ferme toujours la chapelle<sup>119</sup>.

Parmi les fonds des autres paroisses bordelaises, rares sont les archives de Saint-Michel de Bordeaux qui concernent les reliques et les reliquaires autres que la statue d'argent du saint patron, si ce n'est le compte-rendu de la visite archiépiscopale de 1683<sup>120</sup>. Sur le maître-autel, Bourlemont trouva exposés par les bénéficiers deux reliquaires dont le plus petit contenait les reliques des saints Jean-Baptiste, Mathieu et Barnabé. La modestie de ces objets se retrouvait dans l'église Saint-Eloi, chapelle de l'Hôtel de Ville voisin, qui abritait en 1604 les reliques de saint Blaise et de sainte Luce respectivement dans un petit coffre de cuivre et dans un chandelier de cuivre doré comportant un ange<sup>121</sup>. Quant à l'église Sainte-Colombe, elle renfermait cinq reliquaires parmi lesquels deux caisses d'argent pesant dix-sept marcs deux onces et contenant les ossements de saint Etienne et de saint Blaise, les bras-reliquaires des saintes Colombe et Séverine pesant quatre marcs d'argent, et un reliquaire en forme de baril<sup>122</sup>. Chacun de ces objets possédait deux serrures et deux clefs pour le curé et le syndic. En revanche, l'église Saint-Maixent n'abritait que deux reliquaires à vitres<sup>123</sup>.

D'autres reliquaires se trouvaient dans les chapelles des couvents et monastères de la ville. Si, au couvent des Augustins, un grand reliquaire placé dans la chapelle Notre-Dame

108. A.D.Gir. G 3368, 8 mai 1681.

109. Dame de la maison noble de Crain (commune de Baron ?), dans l'Entre-deux-Mers.

110. Anonyme, 1912, p. 217-218.

111. Ducaunnès-Duval, 1942.

112. Ferrus, 1937, p. 81-82.

113. A.D.Gir. 3E 15285, f°523, 8 avril 1684.

114. *Ibid.* G 3374, p. 1, 8 avril 1691.

115. *Ibid.* p. 26, année 1702 ; p. 46, 27 septembre 1708.

116. *Ibid.* G 3374, p. 3, année 1693 ; p. 8, année 1695.

117. Cat. expo. Toulouse, 1996-1997, p. 87-95.

118. Anonyme, 1703, f° 326v°.

119. Lacoue-Labarthe, 1993, p. 169-172.

120. Lamothe, 1845, p. 127.

121. A.D.Gir. 3E 14807, f°187, 12 février 1604.

122. *Ibid.* G 2426, f°42v°-44v°, 4 avril 1668.

123. *Ibid.* G 655, 28 juillet 1695.

devait renfermer les quatre boîtes <sup>124</sup>, au couvent des Carmes, trois reliquaires en argent étaient signalés en 1663 : une châsse d'argent pour placer sur l'autel de l'église, ornée de sculptures très recherchées et très curieuses, de diverses peintures d'un excellent goût, de très belles dorures et de divers autres ornements merveilleusement variés, retraçant avec beaucoup de vivacité et d'agrément les principaux prodiges opérés pendant et après la vie de saint Simon Stock ; un buste d'argent et une boîte renfermant une des mâchoires du saint pour porter le viatique <sup>125</sup>. Quant aux Visitandines et aux Ursulines, elles conservaient respectivement une châsse en argent consacrée à leur fondateur et, sur le grand autel, une « pyramide » du même métal pour les reliques de sainte Ursule et des onze mille Vierges <sup>126</sup>. Le monastère des Feuillants, objet de faveurs des Bordelais depuis sa fondation en 1601-1602, possédait un reliquaire d'argent doré ayant la base de cuivre doré d'une notable forme, beauté et grandeur, aiant des reliques de saint Denis Aéropagite, apostre de France, très certènement tirée de son chef <sup>127</sup>. Paul Roudié identifia cette pièce avec le reliquaire conservé depuis la Révolution dans l'église Saint-Paul mais volé dans les années 1960. L'article de Paul Roudié témoigne d'un petit coffret parallélépipédique en cuivre doré et coiffé par un couvercle à quatre pentes <sup>128</sup>. Quadrilobes et ovales découpés à jour, respectivement trois et deux sur les longues parois, deux et un sur les petites, formaient une frise décorative et facilitaient aussi la vision des restes saints. Le couvercle possédait des cabochons en cristal de roche renfermant des reliques. L'effigie du saint sur un socle et les deux petits édicules étaient des rajouts postérieurs selon Paul Roudié. En revanche, l'inscription gravée coïncidait avec l'inventaire du XVIIe siècle : *Dum Dionysio caput pro Christi amputatur Galliae caput ac ipsa tota prosternitur*. Elle confirmait aussi la provenance et la destination de l'objet : *Opus confectum Parisiis in gratiam monasterii Fulientinorum Burdigale CIV anno 1602*. Le vol a concerné malheureusement le rare sinon le seul reliquaire du XVIIe siècle à Bordeaux. Ce petit objet ne pouvait pas cependant pallier la disparition des châsses les plus importantes ou même l'orfèvrerie qui ornait les autels des sanctuaires.

### L'orfèvrerie canoniale

Pour chaque chapitre, le chœur de l'église était l'objet de tout son intérêt. De hauts murs et un jubé le ceinturaient, créant un espace clos - l'équivalent d'une chapelle privée <sup>129</sup> - et protégeant les chanoines du froid. A Saint-André comme à Saint-Seurin, les chanoines avaient procédé à de somptueux aménagements à partir du XIVe siècle mais, au Grand Siècle, ils ne se contentèrent que de quelques améliorations : les grilles du chœur de Saint-Seurin par le maître serrurier Dumayne en 1703, par exemple <sup>130</sup>.

Au sein de la primatiale, le trésor regroupait en réalité plusieurs ensembles d'orfèvrerie, hétérogènes et indépendants comme le confirme l'inventaire de 1699 <sup>131</sup> : le trésor de la *Majestat* contenant les pièces offertes par les archevêques, les reliquaires et les ornements précieux, l'orfèvrerie de la paroisse Saint-André et le trésor de la chapelle Notre-Dame-de-la-Nef.

Les objets légués par les métropolitains ou par des chanoines, ou commandés par le chapitre formaient la partie la plus précieuse du trésor. Parmi les dons, le mieux connu demeure celui de la chapelle privée de François de Sourdis qui testa le 4 décembre 1621 <sup>132</sup>. Cinq ans après la mort du prélat et après de nombreuses difficultés, un inventaire put être dressé le 10 décembre 1633 <sup>133</sup>. Rédigé en trois parties - argenterie, ornements et tapisseries, le document présente une quinzaine de pièces d'argenterie liturgique ou décorative parmi lesquelles une grande croix, six grands chandeliers à proportion de laditte croix aux armes de Sourdis et à l'effigie de saint André, et une crosse d'argent doré et émaillé, deux anges lampadophores, deux grands *Agnus Dei* pour l'autel et six petits tableaux d'AnGES, un pectoral d'argent doré garni de pierreries et enfermé dans un étui de cuir rouge, une croix d'or garnie de diamants avec un cordon de soie rouge, une bague sertie d'une grande émeraude entourée de plus petites et deux mitres à fond d'or et fond d'argent, ainsi que trois reliquaires. La seconde grande donation d'orfèvrerie au chapitre cathédral revint à Henri de Béthune en mai 1680. Parmi l'énorme succession qui leur revenait en grande partie, les chanoines retirèrent notamment les deux cent cinquante-cinq marcs d'argent et de vermeil d'orfèvrerie religieuse, et les remisèrent très vite dans une

124. *Ibid.* H 2282, 15 juillet 1689.

125. Delpit, s.d., tome LVII, f° 85.

126. A.D.Gir. G 640, 12 mai 1684.

127. *Ibid.* H 3004, f°5v°-6, 20 septembre 1601.

128. Roudié, 1963-1969, p. 227.

129. « Au reste, c'est dans le chœur où se célèbrent les offices divins, où est le maître-autel de l'église, eslevé sur trois marches, long de 16 pieds et large de 4. Sa hauteur est égale à sa largeur. [...] Personne n'a droit de célébrer sur cet autel que les archevêques de Bordeaux et les chanoines de cette église » : Lopès, 1882, tome I, p. 136. Le chœur des chanoines comportait aussi un orgue.

130. A.D.Gir. G 1011, f° 380v° et G 1521, 11 mai 1703. Voir aussi Lacoue-Labarthe, 1993, p. 311.

131. A.D.Gir. G 3233, 1er juin 1699.

132. *Ibid.*, G 3233, 4 décembre 1621.

133. *Ibid.* G 3233, 10 décembre 1633 ; voir aussi Roborel de Climens, 1870.

dépendance du palais archiépiscopal afin de prévenir toute tentative de vol<sup>134</sup>. L'orfèvre Charles Sermensan, déjà cité, chargé d'expertiser l'argenterie du défunt, trouva dans deux coffres-bahuts du *garde-meuble des ornements* vingt-quatre pièces dont une grande croix d'argent avec un pied de vermeil d'un poids de dix-neuf marcs quatre onces, deux grands chandeliers de vermeil pesant vingt et un marcs, une crosse en vermeil de dix-sept marcs trois onces, la chapelle privée de l'archevêque et deux masses pesant soixante-neuf marcs deux onces. Ce legs archiépiscopal devait se révéler l'ultime du Grand Siècle.

Après ces importants legs, d'autres donateurs apparaissent dans les inventaires comme le P. Desaignes, doyen du chapitre, pour une garniture d'autel en vermeil<sup>135</sup>, le chanoine Peyrissac pour deux burettes d'argent ou Aline d'Aste, femme du président André de Nesmond, pour un calice d'argent.

Les inventaires de septembre 1648 et d'octobre 1669 apportent une précision supplémentaire sur la répartition des soixante pièces d'orfèvreries relevées entre la *Majestat* et la chapelle Notre-Dame<sup>136</sup>. Les chanoines réservaient pour la *Majestat* les quatre paires de chandeliers (soixante-treize marcs) dont la plus grande aux armes du chapitre et ornée de petites fleurs et de lys d'or, la grande lampe (absente en 1669) donnée par François de Sourdis et pesant douze marcs, les deux custodes dont la grande, pesant douze marcs, possédait un pied émaillé et ciselé, et la seconde d'argent doré pesait trois marcs, et les deux bassins d'argent d'un poids total de sept marcs sept onces. L'inventaire débute par la grande croix de procession d'argent doré avec un *crucifix* d'un côté et *Saint André* de l'autre, et deux *anges* à chaque branche; un grand nœud (*pomme*) et une douille liaient la croix à sa hampe de bois. Parmi les quatre croix en vermeil, l'une d'elles appartenait, avec deux chandeliers, à une garniture d'autel offerte par le doyen Desaignes. L'acte mentionne aussi seize calices avec pour certains le nom du donateur, un bénitier, quatre encensoirs de vermeil et une navette, trois paires de chandeliers et de burettes, un reliquaire, un évangélaire<sup>137</sup> et les Epîtres couverts d'argent, les deux bâtons d'argent avec les effigies des saints André et Pierre, la croix de saint André et les fleurs de lys, le tout mesurant trois quarts d'aulne, ainsi que le bâton de chantre couvert d'argent portant une boule de cristal enserrée par quatre branches. L'inventaire indique clairement les éléments signifiant l'appartenance des objets au chapitre : l'image du saint patron de la cathédrale (croix de procession, bâton de chantre), avec la croix du saint (grande paire de chandeliers), ou avec la réunion des deux (bâtons d'argent).

Dans chaque inventaire, apparaît une mention ou un paragraphe consacré à l'ornement de la chapelle Notre-Dame, annexe de la *Majestat*. En 1648, les deux clercs mentionnent deux calices d'argent avec leur patène, dont un au pied orné des figures de *saint Ignace, saint Xavier, la Vierge et un crucifix*,

un bassin ovale, une paire de burettes et une coupe d'argent. Si en 1669, il ne manque que la coupe, en 1699 l'ensemble paraît réduit à quatre chandeliers d'argent ciselés, quatre petits chandeliers et deux petits vases d'argent.

Vols, fontes ou renouvellement du matériel ? Si nous consacrons un article à ces phénomènes communs aux trésors sacrés et profanes, il convient de signaler déjà la disparition de la moitié de l'orfèvrerie de la cathédrale en cinquante ans. Des soixante pièces en 1648, le chapitre n'en possède plus que quarante-trois en 1669, et une trentaine en 1699<sup>138</sup> : deux *soleils*, l'un de vermeil et l'autre reliquaire offert par M. Dussault, une custode venant de la succession Béthune, deux calices (un ancien en vermeil, l'autre d'argent ciselé), deux grands anciens encensoirs d'argent, un vase et deux *crémiers* en vermeil, un bâton, une clochette. Dans un autre paragraphe, figurent une petite croix d'argent pour donner la paix aux grandes messes, une autre constituée de feuilles de vermeil sur une âme de bois avec un petit *crucifix*, un grand bénitier, deux encensoirs et une navette, deux paires de burettes et un bassin. Les experts signalent un service d'étain<sup>139</sup> à la fin du texte. Ces disparitions affectent aussi le trésor de Saint-Seurin.

Dès 1607<sup>140</sup>, le trésor de la collégiale présentait quarante-quatre objets précieux. Les huit calices, dont deux récents, en argent ou en vermeil, formaient le groupe important par leur taille et leur nombre. Les croix, tout aussi nombreuses, en argent ou vermeil, de tailles différentes, munies d'un bâton d'argent à pomme de cuivre, complétaient l'inventaire. Des pierreries enrichissaient une croix archiépiscopale et deux autres croix : l'une *faicte en fleur de lis*, l'autre en cristal de roche avec garniture d'argent et armature de fer dans un étui en cuir. Une dernière croix, de section ronde, portait sur son bâton une figure de navire<sup>141</sup>. Les chanoines signalèrent aussi

134. A.D.Gir. 3E 6608, 14 mai-17 juillet 1680.

135. *Ibid.*, G 3233, 1er septembre 1648.

136. *Ibid.*, G 3233, 1er septembre 1648 ; 3E 6736, f° 603, 11 octobre 1669 ; Roborel de Climens, 1870, p. 386. Il faut remarquer une différence de poids des objets entre les deux inventaires. La chapelle Notre-Dame, chapelle axiale, située derrière le chœur, était « [...] fermée d'une porte de fer bien travaillée » : Lopès, 1882, tome I, p. 136 ; le sol de la chapelle contenait un caveau pour inhumer les corps des religieux.

137. L'évangélaire a servi lors de l'entrée solennelle de l'archevêque Jean de Foix en 1503 : Roudié, 1974, p. 477.

138. A.D.Gir. G 3233, 1er juin 1699.

139. Sept chandeliers carrés, un bénitier, quatre paires de burettes et un petit plat pour les obits.

140. Anonyme, 1874, p. 293-301.

141. *Ibid.*, p. 300.

un ostensor en argent avec une grande custode de vermeil, trois croix dont l'une en cristal garni d'argent avec deux anges et l'autre petite et ronde pour porter le Saint Sacrement aux malades, deux paires de *canetes* (burettes) accompagnant trois bassins d'argent, une petite coupe recouverte de vermeil à l'intérieur, un cristal garni d'argent avec cinq boutons et six bagues dont une portant une inscription.

Des indications ponctuelles complètent partiellement la vision que nous pouvons avoir du trésor de Saint-Seurin. Ainsi, est signalé le legs de deux chandeliers par Mme de Mérignac en 1632<sup>142</sup>. Ce sont les commandes et les réparations qui nous renseignent davantage sur quelques objets comme, vers 1640, l'achat auprès de l'orfèvre Geoffret de deux chandeliers d'un poids de quatorze marcs, conçus à partir de cœurs d'argent de quatorze onces, d'une paire de petits chandeliers, d'un ciboire de cinq marcs deux onces pris dans le cabinet de la chapelle de Notre-Dame-de-La-Roze et dans la sacristie<sup>143</sup>; ou les réparations, pendant la Fronde, par l'orfèvre Sémilion de la grande croix de cristal, d'une lampe et des chaînes des deux encensoirs<sup>144</sup>. Guillaume Sémilion continua l'entretien du trésor car il répara un encensoir décoré de chérubins pour l'année 1696-1697<sup>145</sup>.

### Les orfèvreries monacales et conventuelles

Seules les archives de huit congrégations, sur les vingt-quatre que comptait Bordeaux au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>146</sup>, fournissent des éléments pour l'étude de leur orfèvrerie.

Parmi les fondations anciennes, la prestigieuse abbaye bénédictine de Sainte-Croix avait souffert de l'incurie pendant le long abbatat (1566-1607) de Jules Salviati, neveu de Léon X<sup>147</sup>. En avril 1608, le provincial et chambrier de l'abbaye, Jean Darnal, ne pouvait que constater l'ampleur du désastre. Pour l'orfèvrerie, il ne vit qu'un ciboire, le seul objet dans l'église, *trouvé par la grâce de Dieu, en bon estat dans le tabernacle qui est sur le grand autel [...], doré, fin, bien figuré et richement élaboré*, trois croix dans la sacristie, un encensoir avec quatre chaînes de fer et la *platine* (patène) abbatiale, en vermeil, avec les représentations des quatre évangélistes et quatre *crystalum*<sup>148</sup>. Une comparaison avec l'inventaire de 1549<sup>149</sup> tend à prouver une relative bonne conservation du trésor mais le remplacement des pièces sauf de la platine abbatiale. A partir de 1610, l'argenterie augmenta en nombre, onze objets en argent ou en vermeil, et bénéficia d'un don du maréchal d'Ornano (1548-1610)<sup>150</sup>. Ainsi mieux dotés, les moines utilisèrent ces orfèvreries tant pour leur propre usage que pour celui de la paroisse jusqu'en 1673<sup>151</sup>.

Le couvent des Grands Carmes n'avait pas connu de tels désordres mais, en 1653, les moines adoptèrent un retour à l'ancienne observance avec la réforme de Touraine. La pauvreté documentaire nous empêche de connaître véritablement l'importance de l'orfèvrerie. Nous savons seulement que le couvent acquit la croix d'une ancienne confrérie après l'avoir faite réparer à ses frais en janvier 1640, puis il possédait un soleil d'argent grâce aux aumônes faites au prieur, deux calices et deux encensoirs en 1659<sup>152</sup>. Le second couvent de l'ordre, les Carmes-Déchaussés, que Sourdis avait fondé en 1626 aux Chartrons mais qui fut démoli en 1665, reçut des époux Roche, bourgeois de Bordeaux, un calice, un ciboire, un *soleil*, une lampe et un encensoir<sup>153</sup>. Il bénéficia aussi d'une seconde lampe donnée par Ysabeau d'Abbé<sup>154</sup>.

A l'ouest du rempart, la chartreuse Notre-Dame-de-la-Miséricorde matérialisait magnifiquement l'action personnelle du cardinal François de Sourdis. Si l'architecture et le mobilier sont relativement bien connus, l'absence regrettable de tout inventaire du XVII<sup>e</sup> siècle empêche d'apprécier l'orfèvrerie du

142. A.D.Gir. G 1026, f° 175, 29 mars 1632.

143. *Ibid.* G 1027, f° 48, 27 septembre 1638.

144. *Ibid.* G 1553, comptes du 21 octobre 1652 au 21 octobre 1653, p. 11. L'acte ne permet pas de distinguer Jacques Sémilion (1605-1682) de Charles (1611-1678) : Clarke de Dromantin, 1987, p. 418 et 420.

145. A.D.Gir. comptes du 21 octobre 1696 au 21 octobre 1697, p. 15. Difficile, encore une fois, d'identifier entre Guillaume Sémilion 1646-v. 1705), fils de Charles, et Guillaume († 1699) : Clarke de Dromantin, 1987, p. 418-419.

146. Boutruche, 1966, p. 386 ; Lopès, 1882, tome II, p. 14.

147. Loupès, 2001, p. 16. Dans son *Histoire de l'abbaye de La Sauve-Majeure*, Dom Dulaura témoigne lui aussi d'un abandon des reliques dans la prestigieuse abbaye : Dulaura, 2003, tome I, p. 227.

148. A.D.Gir. H 312, f° 3, 19 avril 1608.

149. Roudié, 1974, p. 476.

150. A.D.Gir. H 452, 20 juin 1610 et 26 octobre 1627. Deux calices et leur patène, deux burettes, deux encensoirs, une croix de procession et une pour l'extrême-onction, et « [...] une paix (*sic*) entienne abatialle avecq cinq cristals au dessus et six grenats ».

151. *Ibid.* H 304, f° 2 et v°, 30 avril 1673.

152. *Ibid.* H 3324, 28 juillet 1640 ; « Fournitures de juin 1654 » ; « Fournitures pour l'année 1659 ».

153. *Ibid.* H 3330, 5 octobre 1690.

154. *Ibid.* 19 août 1692.



Fig. 2. - Monstrance de l'ancien couvent Notre-Dame-de-la-Miséricorde. France ou Italie (?), XVIe ou début XVIIe siècle. Onyx, or émaillé, or et cristal de roche. Bordeaux, Musée des Arts décoratifs (cliché, Musée des Arts décoratifs de Bordeaux).

couvent. Les vicissitudes que connut ce monastère dès la Révolution, ont curieusement épargné un ostensorio ou *soleil d'agate* (fig. 2) mentionné dans le procès-verbal de visite du 23 avril 1790<sup>155</sup>. Conservée au Musée des Arts décoratifs de Bordeaux avec son écrin<sup>156</sup>, cette monstrance de taille moyenne<sup>157</sup>, en onyx taillé et monté en or émaillé, présente un pied circulaire très aplati et surmonté d'un nœud globulaire spiralé et d'une tige hexagonale sommée de feuilles épineuses en or, et une custode circulaire à double paroi vitrée et sertie d'or émaillé. Sur trois côtés de la boîte, l'orfèvre a disposé deux petits boutons et une croix en or. La tradition attribue sans certitude l'origine de cet objet à un don de Marie de Médicis aux Chartreux, lors de son séjour en 1615. Elle peut se confirmer seulement par le goût familial de la reine pour les pierres dures<sup>158</sup>.

En revanche, nous connaissons mieux l'orfèvrerie du couvent des Grands-Augustins. Le nombre de pièces s'accrut régulièrement tout au long du XVIIe siècle, passant de six

pièces conservées dans des barriques à la fin du XVIe siècle à une trentaine en 1680<sup>159</sup>. Parmi ces objets, figurent de nombreux calices et chandeliers peu décrits, une croix de cristal et un grand ostensorio d'argent porté par deux anges et orné d'une rose de diamants donnée par un certain capitaine Arnaud. Au moment des grandes fontes royales en juillet 1697<sup>160</sup>, le trésor ne souffrit guère car le couvent puisa parmi les nombreux ex-voto offerts à la Vierge et à saint Agapil.

Pour sa part, la commanderie de Malte se contentait de flambeaux, clochette, burettes et bassin en étain puis en cuivre<sup>161</sup>. Il fallut attendre le XVIIIe siècle pour des objets cultuels en argent<sup>162</sup>.

Les ordres, installés dans la cité à partir du XVIe siècle, devaient bénéficier plus facilement de la faveur des fidèles. Malheureusement, leurs archives restent pauvres. Ainsi, jouissant de l'appui de puissants bienfaiteurs bordelais depuis 1572<sup>163</sup>, la Compagnie de Jésus possédait sûrement une belle orfèvrerie partagée entre le collège de la Madeleine, le noviciat et la Maison professe. Les registres ne contiennent plus que des mentions de travaux d'orfèvres, réalisés soit sur des calices, soit sur une custode<sup>164</sup>. Ils livrent également les dons de bienfaiteurs tels l'aiguière et les deux coupes en argent offertes par le R.P. Arnaud Roux au collège en 1606 ou la lampe d'argent de l'église Saint-James donnée par Denis de Mullet, sieur de La Tour<sup>165</sup>. Il semble peu probable que l'orfèvrerie de l'ordre se fut résumée à ces quelques pièces, en comparaison à d'autres monastères comme les Feuillants.

Dès sa fondation protégée par Henri III en 1589<sup>166</sup>, le couvent connut un engouement plus ou moins mondain de l'édilité bordelaise - le tombeau (1593) de Michel de Montaigne en témoigne - qui contribua à la construction et à la décoration du

155. *Ibid.* H 266, 23 avril 1790. Ricaud, 1927, p. XXXI-XXXII.

156. Ame de bois recouverte de basane dorée au petit feu.

157. L'ostensorio mesure 26,8 centimètres.

158. Voir Acidini-Luchinat, 1997.

159. A.D.Gir. H 2282, s.d. (fin XVIe siècle) ; 9 mai 1680.

160. *Ibid.* 3 juillet 1697.

161. *Ibid.* H 2168, s. d. .

162. *Ibid.* H 3080, f° 220v°-221, 20 août 1759.

163. Peyrous, 1995, p. 291.

164. A.D.Gir. H 3157.

165. *Ibid.* H 2585, « Divers bienfaiteurs du collège », s. d.

166. Roudié, 1963-1969, p. 209.232.

couvent (à partir de 1604) et de l'église (1611-1613). Comme l'a montré Paul Roudié, la constitution du trésor, tout aussi rapide, revint à l'ordre lui-même. Le 20 septembre 1601, Dom Jean de Malachie, premier prieur du monastère de Bordeaux, se rendit de toute urgence à Paris afin de régler les affaires concernant sa nouvelle communauté, notamment l'achèvement de l'église commencée en 1601. Il reçut sa charge mais *estant adverti que l'esglise de céans estoit toute desnudée de meubles nécessaires pour l'ornement d'icelle et la beauté du service divin, pourvoit et receu des bienfaits de plusieurs pour ce monastère*<sup>167</sup>. Unique exemple bordelais connu de l'origine précise d'un trésor liturgique. En réponse à sa demande, le prieur reçut des ornements et des livres liturgiques, *un calice bien eslaboré dont touteffois le pié n'est que de cuivre doré et une coupe d'argent doré du prix d'un marc et demi, ou environ, pour tenir les saints hosties du tabernacle et donner la communion, et surtout cinq tableaux d'argent tailés fort subtilement et appliqué sur du velours cramoisiault, belles anchasseues et médailles d'argent doré siselées avec plusieurs estages couverts de cristaus pour mettre des reliques, [...] sept tableaux d'anges portant les instruments de la Passion sur un fond doré et aultres sept tableaux, chascun aiant deux figures à l'huile, [...] cinq aultres d'albatre garnis d'enchasseurs dorées et quelques aultres tableaux, [...] deux cristaus gravez à pointe de diamant d'une grandeur notable et un exquis labeur ; l'un représentant L'Annonciation de la Vierge, l'autre la Crucifixion du fils de Dieu, avec deux aultres non gravez de pareille grandeur pour estre mis derrière les aultres ou pour servir à part*. Les deux grands cristaux, objets de fierté du monastère, suscitèrent la convoitise du cardinal de Sourdis qui les demanda après la célébration d'un office. Pour compléter cet ensemble, les moines voulurent réaliser en 1618 un chandelier grâce à un don<sup>168</sup> mais les archives font une nouvelle fois défaut et nous laissent dans l'ignorance sur l'aboutissement de ce projet.

Sur les douze fonds d'archives de congrégations féminines, un seul, celui des Visitandines, contient un inventaire d'orfèvrerie qui semble dater du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>169</sup>. Pour les autres couvents, la visite archiépiscopale de 1683-1684 indique une croix d'argent *médiocre* et deux custodes dont une ancienne et fendue chez les Ursulines<sup>170</sup>, une garniture d'autel composée de six chandeliers et d'une croix chez les Filles de Notre-Dame<sup>171</sup>, une custode et un *soleil*, le tout de *beau argent et bien doré*, chez les Bénédictines<sup>172</sup>. Ces orfèvreries n'offraient aucun caractère particulier, excepté l'ostensoir en vermeil des Bénédictines, objet de vénération des fidèles et des confréries.

## Les orfèvreries paroissiales

Grâce aux quatrième et cinquième prééminences ecclésiastiques que lui conférait sa dignité, la cathédrale Saint-André était aussi une paroisse dont les fonctions curiales s'exerçaient dans la chapelle Saint-Martin où les fonts baptismaux servaient à huit autres paroisses<sup>173</sup>. L'orfèvrerie, moins prestigieuse que le trésor capitulaire, n'apparaît pas clairement dans les inventaires avant 1699, date à laquelle l'inventaire mentionne *Suivent les objets de la sacristie* et regroupe huit chandeliers avec la croix, sans doute pour l'autel, quatre calices avec patène d'argent et trois autres en vermeil, les deux bâtons de chantre et la grande croix de procession léguée par Béthune en 1680<sup>174</sup>.

L'abbaye bénédictine de Sainte-Croix abritait une paroisse, placée sous le vocable de Sainte-Catherine, fondée au XII<sup>e</sup> siècle et administrée depuis lors par un chapelain<sup>175</sup>. Sa fabrique, composée de quatre ouvriers<sup>176</sup>, nous a laissé deux inventaires pour la seconde moitié du siècle. Ces listes, rédigées en avril 1673 et en juin 1687<sup>177</sup>, mentionnent neuf objets : un calice, six chandeliers avec le nom du donateur, la vieille croix de la paroisse<sup>178</sup> et un ciboire. Quatre chandeliers en laiton se trouvaient sans doute disposés en permanence sur l'autel, leur matière ne suscitant guère le vol. Leur fonte, en mars 1691, paya les amortissements et les cartières de six chambres<sup>179</sup>.

Sans posséder le même prestige et la même importance qu'à Saint-André ou Saint-Seurin, de belles orfèvreries appartenaient aux paroisses des quartiers aristocratiques et parlementaires. Saint-Michel, paroisse de la riche bourgeoisie bordelaise, demeurait la mieux pourvue en orfèvrerie depuis le XVI<sup>e</sup>

167. *Ibid.*

168. A.D.Gir. H 3004, f° 77 v°, 5 mai 1618.

169. *Ibid.* H 2111, s.d. .

170. *Ibid.* G 640, f° 6, 12 mai 1684.

171. *Ibid.* f° 12, 15 mai 1684.

172. *Ibid.* f° 16, 18 juin 1684.

173. Loupès, 2001, p. 101-113.

174. A.D.Gir. 1er juin 1699.

175. Biron, 1925, p. 36 ; Higounet, 1963, p. 127.

176. Chauliac, 1910, p. 340.

177. A.D.Gir. H 304, 30 avril 1673, f°2 et v° ; H 1069, 14 juin 1687.

178. Une réparation fut effectuée sur la grande croix par l'orfèvre Sémilion (Charles ou Jacques ?) qui refit aussi les six chandeliers en février et décembre 1680.

179. A.D.Gir. H 1098, 11 mars 1691.

siècle<sup>180</sup>. Si le trésor subit un fléchissement dans les années 1680<sup>181</sup> avec les fontes des années 1680-1690, il continua à s'enrichir de dix-huit pièces entre 1680 et 1730. Quant à Saint-Eloi, chapelle de l'hôtel de ville et lieu de réceptions des Jurats, l'église abritait dix-huit objets en 1604, vingt-six en 1695 mais plus que vingt en 1699<sup>182</sup>. L'importance de cette argenterie est comparable à celle de certaines églises parisiennes comme Saint-Barthélémy-en-la-Cité<sup>183</sup>. Saint-Pierre, église des riches parlementaires, a laissé peu de renseignements sur son orfèvrerie<sup>184</sup> par rapport à Saint-Projet, paroisse aristocratique. Déjà, en juillet 1615, la fabrique de cette dernière, représentée par Jean Dufault, passait un marché avec l'orfèvre Jean Déon<sup>185</sup> qui devait réaliser *une custode avec son couvercle d'argent doré vermeillé dedans et dehors, et en dehors sizalée et enrechie d'ouvrages, du poix de quatre marcs, [...] une croix d'argent doré avec sa garniture, avec ung crucifig d'un cousté et une Notre Dame de l'autre, le tout du poix de sept marcs ou environ, et deux encensoirs aussi d'argent du poix de dix marcs ou environ*. La réalisation de cette commande s'effectua grâce à la vente d'une grande custode avec son couvercle, de trois croix, d'une paire de burettes, d'un calice cassé muni de sa patène, d'une petite *tasse* pour la communion, d'un encensoir et de quelques pieds de croix. Le poids total de trente-deux marcs d'argent montre bien la richesse, au moins quantitative, de l'ensemble qui s'accroît en 1683<sup>186</sup> puis au XVIII<sup>e</sup> siècle. En juin 1700, en mars 1708, en avril 1719 et en juin 1746, les ouvriers comptabilisèrent trente-deux à trente-huit pièces et les enfermèrent dans les tabernacles du maître-autel et de l'autel Notre-Dame, et dans le cabinet de l'argenterie<sup>187</sup>. Une partie, constituée d'ex-voto et de couronnes, disparut au cours du siècle en raison des fontes. Dans une paroisse moins huppée comme Sainte-Colombe, l'inventaire de 1668 indique cependant quatorze pièces d'orfèvrerie, sans compter les couronnes de statues et les lampes d'adoration situées devant le grand autel et celui de Notre-Dame<sup>188</sup>. Lors de l'effondrement de l'église en 1687, les ouvriers mirent l'argenterie à l'abri puis la réparèrent en 1702 et 1704<sup>189</sup>. Saint-Rémi, asile temporaire du chapitre Saint-Seurin pendant la Fronde<sup>190</sup>, possédait une orfèvrerie composée d'un calice pour chacun des cinq chapelains (curé compris), de trois encensoirs, d'un bénitier et son aspersoir, et d'une croix. L'église Saint-Maixent, visitée deux fois par les métropolitains bordelais, montra un grand autel orné de chandeliers, de croix d'argent et de reliquaires<sup>191</sup>.

Le rapport entre la sociabilité du quartier et l'importance du trésor paroissial, qui semble prévaloir dans les exemples cités, comporte cependant deux exceptions. Au voisinage des Fossés de Campaure (actuel cours de l'Intendance), l'église Notre-Dame-de-Puy-Paulin, pourtant dépendante

du fief d'Epéron, n'abritait que deux calices dont l'un surdoré, deux custodes, une aiguière et un bénitier en 1609<sup>192</sup>. En 1683, le procès de visite archiépiscopale n'indique que la custode dans le tabernacle et un reliquaire<sup>193</sup>. Cette pauvreté témoignerait-elle indirectement de l'extinction de la famille ducale en 1661 ? Située dans un secteur artisanal et agricole, l'église Sainte-Eulalie renfermait pourtant un trésor important qui s'accrût régulièrement. En 1655, Henri de Béthune releva une dizaine d'objets dont un soleil monté sur un pied de calice<sup>194</sup>. Trente ans plus tard, la fabrique entretenait une quarantaine de pièces enfermées soit dans une armoire, soit dans le tabernacle pour les deux custodes d'argent et de vermeil<sup>195</sup>. Le maître-autel exposait une très belle série de chandeliers de trois tailles différentes, et un ostensor en vermeil réalisé en 1654<sup>196</sup>. La richesse de la fabrique reposait principalement sur la présence des précieuses reliques des corps saints et sur l'établissement de la confrérie de Saint-Clair.

### *Les orfèvreries de dévotion*

Dans ce siècle de religiosité intense, l'évêque devait canaliser la dévotion des fidèles dans des lieux déterminés et pour des périodes bien précises grâce aux processions extraordinaires, aux oraisons de quarante heures<sup>197</sup>, aux jubilés ou aux pèlerinages.

180. Roudié, 1974, p. 476.

181. A.D.Gir. 3E 13508, f° 676 et sq., 13 juillet 1681.

182. *Ibid.* G 655, 2 mars 1695 ; 3E 11599, f° 100, 25 mai 1699.

183. Bimbenet-Privat, 2002, tome II, p. 267.

184. A.D.Gir. G 640, f° 6, 9 mai 1683.

185. *Ibid.* 3E 4023, f° 362v°-363, 29 juillet 1615. Voir courte notice dans Clarke de Dromantin, 1987, p. 321.

186. A.D.Gir. G 640, f° 10, 11 mai 1683.

187. *Ibid.* 3E 6777, 15 juin 1700 ; G 2818, f° 14, 3 mars 1708 ; G 2819, f° 14, 11 avril 1719 ; G 2819, f° 14, 3 juin 1746.

188. *Ibid.* G 2429, f° 42v°-44v°, 4 avril 1668 ; Ricaud, 1911-1913, p. 271-273.

189. A.D.Gir. G 2463, f° 3-4, 19 mai 1702.

190. *Ibid.* G 639, f° 26, 1er avril 1655.

191. *Ibid.* G 640, f° 62, 4 juillet 1683.

192. *Ibid.* 3E 3530, 1609, f° 361 et sq., 4 avril 1609 ; découvert par Paul Roudié.

193. *Ibid.* G 640, f° 66, 6 juillet 1683.

194. *Ibid.* G 639, f° 23, 26 juillet 1655.

195. *Ibid.* G 640, mai-juin 1683.

196. *Ibid.* G 3375, compte de 1654, f° 9, av. juin 1654.

197. Importées d'Italie par les Capucins, les oraisons des quarante heures consistaient en une procession générale suivie de l'oraison proprement dite. En 1613, elle eut lieu pour combattre les débordements du carnaval et pour la santé du jeune Louis XIII. Châtellier, 1987, p. 51.



Les guerres de religion avaient désorganisé les pèlerinages que l'Église réintroduisit dans le calendrier liturgique dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. « Très vite, le pèlerinage devint inséparable de la foi »<sup>198</sup>. A côté des grands lieux de culte mariaux (Marseille, Lyon, Paris, Chartres), l'Aquitaine regroupait cinq grands sanctuaires<sup>199</sup> et des lieux moins importants dans différentes églises de Bordeaux : de simples autels (Notre-Dame de Pitié et Notre-Dame) à Saint-Projet ou des édifices, les chapelles Notre-Dame-de-la-Nef à la primatiale Saint-André et Notre-Dame-de-la-Roze à la collégiale Saint-Seurin. Si les premiers s'ornaient de quelques chandeliers et d'une croix, les secondes abritaient des ensembles d'orfèvrerie importants.

Fondée en 1628, après les miracles d'une *Vierge* du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>200</sup>, Notre-Dame-de-la-Nef reçut une intense dévotion des Bordelais comme le relate le chanoine Grimaud dans son *Traité de la dévotion et miracles de Nostre-Dame en l'Eglise Saint-André de Bordeaux* (Bordeaux, P. de La Court, 1630). Devant ces miracles répétés, le Parlement formula un vœu et fonda une messe annuelle le 14 août 1629<sup>201</sup> : *(la cour) offre, en conséquence de ce vœu, d'entretenir une lampe d'argent qu'elle donne pour brusler continuellement devant son image et donne, outre ce, un ornement de riche estoffe savoir une chasuble, deux dalmatiques et devant d'autel pour servir ledit jour*<sup>202</sup>. La lampe devait peser seize marcs, son entretien revenir à cinquante livres tournois et le service divin à vingt-cinq autres livres. *Ce vœu s'accomplit religieusement toutes les années avec grand concours de peuple et Messieurs du Parlement ont donné depuis peu une autre lampe au lieu de la première, beaucoup plus grande, qui brusle continuellement avec d'autres, qu'y entretient la piété des fidèles qui, par les oblations qu'ils font sur l'autel de cette sainte chapelle, des couronnes, des cœurs, des yeux, des poitrines d'argent et autres choses semblables, reconnoissent le secours qu'ils ont obtenu du ciel dans leur besoins par les intéressés de la Vierge, honorée dans cette chapelle dans laquelle et autour de l'image de Nostre Dame sont attachées ces marques de leur reconnaissance à son endroit*<sup>203</sup>.

Devant une telle dévotion, le chapitre décida, par acte capitulaire du 27 août 1648<sup>204</sup>, l'édification d'une chapelle<sup>205</sup> autour de la statue, et passa un contrat avec le menuisier Pierre Berquin pour la grille et le mobilier en bois<sup>206</sup>. Ainsi, non loin du chœur des chanoines, s'instaura un autre lieu de culte plus accessible à la population, un sanctuaire où les souverains vénéraient la mère de Dieu, protectrice de la cité et du royaume depuis 1638, où les archevêques nouvellement élus se recueillaient la première fois, où les gouverneurs de la province venaient prêter serment et la Jurade se rendait pour des solennités publiques<sup>207</sup>. De simples voyageurs de passage s'y recueillaient aussi comme Jean Le Laboureur qui, en 1659, fit ses prières devant une chapelle de Notre-Dame qui est dans

la nef, qui ressemble en toutes façons à Notre-Dame de Paris et où il y a force reconnaissance en argent<sup>208</sup> ; ou l'académicien Claude Perrault dix ans plus tard<sup>209</sup>.

La dévotion à Notre-Dame-de-la-Nef se traduisit très rapidement par des cadeaux plus ou moins précieux, et surtout des ex-voto en argent qui étaient ces supports de dévotion que M. Krzysztof Pomian appelle des *sémiophores*<sup>210</sup>. Vers 1634, le chapitre préposa un de ses membres, en l'occurrence Hiérosme Lopès, à la conservation du lieu et du trésor. Avec sa charge, le clerc commença un registre intitulé *Dons faits à la chapelle Notre-Dame. Inventaire des ornemens* et qui recense les offrandes de toute nature et toute origine<sup>211</sup>.

La chapelle Notre-Dame-de-la-Nef possédait une orfèvrerie cultuelle qui comprenait une grande croix d'argent, de grands chandeliers, des burettes, un bassin, des lampes, *un bassin d'argent portant la figure de la Décollation de saint Jean, un Agnus en forme d'enseigne d'or, une enseigne d'agate et une croix d'or du Saint-Esprit*.

Venaient s'ajouter plus de trois cents ex-voto dont quarante d'argent offerts par des personnes de toutes conditions, très connues ou anonymes : Mgr de Sourdis, le Parlement, le gentilhomme du Challard, Mme de Causse, une *pauvre femme*, un *jeune homme de Limoges*, M. de Mosnier, le doyen du chapitre. Dans la liste des dons, figurent des vêtements (robes, chemises, écharpes, chapeaux) destinés à la Vierge et à l'Enfant, des cou-

198. Bluche, 1990, p. 1180.

199. Rocamadour dans le Périgord, Garaison près d'Auch, Bétharam en Béarn, Buglose près de Dax et Verdelais en Guyenne : Loupès, 2001, p. 253-262 ; Peyrous, 1995, p. 576-588.

200. Loupès, 2001, p. 214-215 et 218. ; Gaufreteau, 1877, p. 134.

201. A.D.Gir. 3 E 11307, f° 7, 14 août 1629.

202. Lopès, 1882, tome I, p. 203 ; Tillet, (1716), p. 283 ; erreur de Gaufreteau dans Gaufreteau, 1877, p. 146.

203. Lopès, 1882, tome I, p.203.

204. A.D.Gir. G 296, f° 269v°, 27 août 1648.

205. « Au milieu de la nef, et contre la muraille du cloître, est la chapelle de Notre-Dame » : Lopès, 1882, tome II, p. 148.

206. Favreau, 2004.

207. Bertrand, 1902, tome I, p. 305-306.

208. Marchand, 1953, p. 141.

209. Perrault, 1909, p. 200.

210. Pomian, 1987, p. 12. Cette pratique est très ancienne comme le confirme le culte aux sources de la Seine.

211. A.D.Gir. G 517, 1634-1735.



Fig. 3. - Buste-reliquaire de saint Clair. XVIIe siècle.  
Bois doré. Bordeaux, église Sainte-Eulalie.  
(cliché de la commission départementale des Objets mobiliers de la Gironde).



Fig. 4. - Reliquaire. XVIIe siècle.  
Bois doré. Bordeaux, église Sainte-Croix.  
(cliché de la commission départementale des Objets mobiliers de la Gironde).

ronnes d'argent, des chapelets de jaspe, de cristal ou de corail, des ornements d'autel en satin, en taffetas, en velours à fleurs ou en damas. Des offrandes en argent témoignaient d'une guérison en prenant l'apparence d'un bout de mamelle, de bras, d'yeux, de têtes, de cœurs ou de rates. Le sieur du Bout offrit quatre tableaux dorés qui intégrèrent le décor de la chapelle mais dont on ignore l'iconographie. Une *pauvre femme* n'hésita pas à offrir une bague d'argent et un petit reliquaire. Notre-Dame-de-Verdelais peut encore nous donner l'image de ces lieux de pèlerinage, chargés de présents. La valeur intrinsèque de ces ex-voto en argent amène aussi leur disparition comme cela se produit à Saint-Seurin.

La chapelle de Notre-Dame-de-la-Rose est plus ancienne que Notre-Dame-de-la-Nef, car Pey-Berland décida son édification en 1427<sup>212</sup>. Jusqu'au début du XVIIe siècle, elle abritait un important centre de dévotion qui continuait à bénéficier d'of-

frandes, malgré les miracles qui se produisaient à Notre-Dame-de-la-Nef ; en atteste le legs de deux chandeliers par Mme de Mériqnac en 1632<sup>213</sup>. Comme à Saint-André, ce lieu de culte marial possédait sa propre orfèvrerie qui comportait une grande croix de cristal, une lampe d'adoration, une paire d'encensoirs et de deux chandeliers fabriqués par l'orfèvre Geoffret<sup>214</sup> vers 1640. Ces derniers, d'un poids de quatorze marcs, nécessitèrent la fonte de cœurs d'argent de quatorze onces, d'une paire de petits chandeliers, d'un ciboire de cinq marcs deux onces pris dans l'argenterie de la chapelle de Notre-Dame-de-La-Roze et

212. Gardelles, 1989, p. 128.

213. A.D.Gir. G 1026, f° 175, 29 mars 1632.

214. On ne possède aucun renseignement sur cet orfèvre.

dans la sacristie <sup>215</sup>. Certains tonneaux, mis en dépôt chez des personnes de confiance durant la Fronde, comprenaient cinq *mamelles*, deux mains, une poitrine, un pied, une langue, deux paires d'yeux et un œil, une *tour*, quatre petites croix, quatre petites couronnes et un pectoral avec un gros cristal, le tout d'argent <sup>216</sup>.

Ces ensembles d'argenterie, contrôlés par un clergé soucieux de prestige et de revenus financiers, témoignaient de la piété des fidèles mais aussi apparaissaient comme des réserves monétaires non négligeables. Leur conservation se subordonnait à une série de facteurs conjoncturels. Toute crise leur portait aussitôt atteinte indépendamment de leur état, de leur esthétique ou de leur ancienneté. Cette théorie ne s'applique pas pour tout le mobilier liturgique non métallique, comme par exemple les tapisseries et les ornements.

### *Conclusion*

Durant le Grand Siècle, les trésors des églises bordelaises virent leur importance et richesse croître, surtout pour les grands sanctuaires comme la cathédrale Saint-André et la collégiale Saint-Seurin. L'argent et le vermeil remplacèrent le bois

doré et sculpté des châsses dès la seconde moitié du siècle, car les décrets tridentins imposèrent de nouveaux reliquaires plus « décents ». L'Église de Bordeaux s'inscrivait alors dans un mouvement plus général lié à l'intense dévotion que connaissait l'Europe. Les récentes recherches menées sur l'orfèvrerie parisienne, par exemple, montrent le formidable enrichissement des trésors de la capitale dès les années 1600 <sup>217</sup>. Cependant, par leurs fontes et leurs autodafés, les événements révolutionnaires anéantirent ce prestigieux patrimoine. Ainsi, il ne reste que quelques témoins de ce siècle comme le grand reliquaire de la cathédrale. Mais certains, comme un buste reliquaire de saint Clair conservé à Sainte-Eulalie (fig. 3) ou encore un reliquaire à Sainte-Croix (fig. 4), tous deux du XVIIe siècle, n'ont pas livré encore leur histoire.

215. *Ibid.* G 1027, f° 54, 27 septembre et 1er octobre 1638, 23 décembre 1638.

216. *Ibid.* G 1520, 31 octobre 1653.

217. Bimbenet-Privat, 2002, tome II, p. 267-268.

## Sources

- Delpit, s.d. Delpit, Jules, *Journal de Jules Delpit*, Bordeaux, Bibliothèque municipale, ms 1452.
- Godefroy, 1638. Godefroy, Léon, *Ample description de la ville de Tolose*, Paris, Bibliothèque de l'Institut, ms. 220.
- Anonyme, 1693. *Proprium sanctorum diocesis burdigalensis, ad formam breviarii Romani accommodatum*, Burdigalae, G. de La Court & N. de La Court, 1693.
- Anonyme, 1703. *Chronique bordelaise*, Bordeaux, Boé, 1703.
- Anonyme, 1866. « Serment prêté par l'archevêque de Bordeaux au chapitre Saint-Seurin », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome VIII, 1866, p. 293-296.
- Anonyme, 1874. « Inventaire des ornements de Saint-Seurin », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XV, 1874, p. 293-301.
- Anonyme, 1869. *La Chanson de Roland et le Roman de Roncevaux des XIIe et XIIIe siècles, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford, et la Bibliothèque impériale*, Paris, Didot, 1869.
- Anonyme, 1887. « Relation de l'incendie de l'église de Camblanes par les troupes d'Epernon », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XXV, 1887, p. 347.
- Anonyme, 1912. « Contrat pour la fabrication de six châsses destinées aux corps saints de l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XLVII, 1912, p. 217-218.
- Anonyme, 1913. « Inventaire des reliques, livres, etc. de l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XLVIII, 1913, p. 570-573.
- Anonyme, 1918. « Inventaire des titres et objets du culte appartenant à la fabrique de Barsac », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome LII, 1918, p. 82-84.
- Anonyme, 1938. *Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, Mâcon, Protat, 1938.
- Bergeron, 1603. Bergeron, Pierre, *Relation d'Italie et Allemagne du sieur Bergeron (1603)*, Paris, Bibliothèque de l'Institut, ms 220.
- Bernadau, 1797. Bernadau, Pierre, *Antiquités bordelaises*, Bordeaux, Moreau, 1797.
- Coulon, 1643. Coulon, Louis, *L'Ulysse françois ou le voyage de France, de Flandre et de Savoye, contenant les plus rares curiosités des pays, la situation des villes, les meurs & les façons de faire des habitans*, Paris, Chez Gervais Clousier, 1643.
- Cruseau, 1879-1881. Cruseau, Etienne de, *Chronique*, Bordeaux, Gounouilhou, 1879-1881, 2 volumes.
- Darnal, 1618. Darnal, Jean, *Narré véritable de la vie, trespas et miracles de Monseigneur S. Momolin*, Bourdeaus, chez Simon Millanges, 1618.
- Darnal, 1620. Darnal, Jean, *Supplément des chroniques de la Noble ville de Bourdeaus*, Bourdeaus, chez Jacques Millanges, 1620.
- Dulaura, 2003. Dulaura, Etienne, *Histoire de l'abbaye de La Sauve-Majeure. Entre-deux-Mers, 1683*, Camiac et Saint-Denis, C.L.E.M., 2003, 3 volumes.
- Gaufreteau, 1877. Gaufreteau, Jean de, *Chronique bordelaise*, Bordeaux, Lefebvre, 1877, 2 volumes.
- Grymaud, 1630. Grymaud, Gilbert, *Traicté de la dévotion et miracles de Notre-Dame en l'église Saint-André de Bordeaux*, Bordeaux, Pierre de La Court, 1630.
- Lopès, 1882. Lopès, Hiérosme, *L'Eglise métropolitaine et primatiale Saint-André de Bourdeaux, Bourdeaux*, réédition annotée et complétée par l'abbé Callen, Bordeaux, Féret et Fils, 1882, 2 volumes.
- Perrault, 1909. Perrault, Claude, *Voyage à Bordeaux (1669)*, Paris, Renouard, 1909.
- Proust, 1724. Proust, Claude, *Les Vies des saints pour tous les jours de l'année*, Bordeaux, Lacourt, 1724, 2 volumes.
- Roborel de Climens, 1870. Roborel de Climens, B., « Inventaire de l'argenterie, tapisserie, ornements, etc. de l'église Saint-André de Bordeaux, fait le 1er juin 1699 », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XII, 1870, p. 377-388.
- Sponde, 1622. Sponde, Henri, *Spondanus Annales ecclesiastici ex tomis Caesaris Baronii in epitomen redacti*, Lutetiae Parisiorum, Dionysiis de La Nouë, 1622.
- Tillet, (1716), *Chroniques historiques et politiques de la ville et cité de Bordeaux*, s.l.n.d (1716).

## Bibliographie

- Acidini-Luchinat, 1997. Acidini-Luchinat, Cristina (sous la dir.), *Trésors des Médicis*, Paris, Somogy, 1997.
- Babelon-Chastel, 1994. Babelon, Jean-Pierre-Chastel, André, *La Notion de patrimoine*, Paris, Editions Lévi, collection « Opinion », 1994.
- Bertrand, 1902. Bertrand, Louis, *La Vie de Messire Henry de Béthune, archevêque de Bordeaux (1604-1680)*, Paris-Bordeaux, Picard-Féret et Fils, 1902, 2 volumes.
- Bimbenet-Privat, 2002. Bimbenet-Privat, Michèle, *Les Orfèvres et l'orfèvrerie de Paris au XVIIe siècle*, Paris, Commission des Travaux historiques de la ville de Paris, 2002, 2 volumes.
- Biron, 1925. Biron, Dom Réginald, *Précis de l'histoire religieuse des anciens diocèses de Bordeaux et Bazas*, Bordeaux, Bière, 1925.
- Bluche, 1990. Bluche, François (sous la dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.
- Boiron, 1989. Boiron, Stéphane, *La Controverse née de la querelle des reliques à l'époque du Concile de Trente, 1500-1640*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.
- Boutruche, 1966. Boutruche, R. (sous la dir.), *Bordeaux de 1453 à 1715*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1966.
- Braquehay, 1898. Braquehay, Charles, *Les Peintres de l'Hôtel de Ville de Bordeaux et des entrées royales depuis 1525*, Paris-Bordeaux, Nourit-Féret et Fils, 1898.
- Brun, 1953. Abbé Brun, *Les Eglises de Bordeaux*, Bordeaux, Delmas, 1953.
- Cat. expo. Bordeaux, 1973. *Bordeaux, 2 000 ans d'histoire*, Bordeaux, musée d'Aquitaine (février-juin 1971), Bordeaux, musée d'Aquitaine, 1973.
- Cat. expo. Gand, 1985. *Santiago de Compostela, 1000 ans de pèlerinage européen*, Gand, abbaye Saint-Pierre (automne 1985), 1985.
- Cat. expo. Paris, 1965. *Les Trésors des églises de France*, Paris, Musée des Arts décoratifs, février-mai 1965, Paris, Editions de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, 1965.
- Cat. expo. Paris, 1991. *Le Trésor de Saint-Denis*, Paris, Musée du Louvre, mars-juin 1991, Paris, Edition de la Réunion des Musées nationaux, 1991.
- Cat. expo. Reims, 2001. *20 siècles en cathédrales*, Reims, palais du Tau (juin-novembre 2001), Paris, Monum-Editions du Patrimoine, 2001.
- Cat. expo. Toulouse, 1996-1997. *L'Age d'or de la sculpture. Artistes toulousains du XVIIe siècle*, Toulouse, Musée des Augustins, décembre 1996-mars 1997, Paris, Somogy, 1996.
- Châtellier, 1987. Châtellier, L., *L'Europe des dévôts*, Paris, Flammarion, 1987.
- Chauliac, 1910. Chauliac, Albert, *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux*, Paris, Poussielgue, 1910.
- Cirot de La Ville, 1867. Cirot de La Ville, abbé, *Origines chrétiennes de Bordeaux*, Bordeaux, Justin, Dupuy et Coups, 1867.
- Clarke de Dromantin, 1987. Clarke de Dromantin, Jean et Jacques, *Les Orfèvres de Bordeaux et la marque du Roy*, Suresnes, Editions de Puygiron, 1987.
- Devisse-Mollat, 1979. Devisse, Jean- Mollat, Michel, *L'Image du noir dans l'art occidental*, Paris, Bibliothèque des Arts, 1979, 2 volumes.
- Ducaunnès-Duval, 1943. Ducaunnès-Duval, Gaston, « La Chapelle des corps saints à Sainte-Eulalie », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1943, p. 30-34.
- Favreau, 2004. Favreau, Marc, « La Création d'un nouveau lieu de pèlerinage à Bordeaux au XVIIe siècle : Notre-Dame-de-la-Nef à la cathédrale Saint-André », *Revue historique de Bordeaux*, 3e série, 4, 2004, p. 47-64.
- Ferrus, 1937. Ferrus, Maurice, *Sainte-Eulalie de Bordeaux*, Bordeaux, Delmas, 1937.
- Fisquet, s.d. Fisquet, H., *La France pontificale-Gallia Christiana ; histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France*, Paris, Repos, s.d.
- Gardelles, Jacques, *Bordeaux, cité médiévale*, Bordeaux, L'Horizon chimérique, 1989.
- Gardelles, 1977. Gardelles, Jacques, « Reliquaires et objets d'art sacré médiévaux à La Sauve-Majeure », *Saint-Emilion, Libourne ; la religion populaire en Aquitaine*, XXIXe congrès d'études régionales, Arts graphiques d'Aquitaine, 1977, p. 183-191.
- Gauthier, 1983. Gauthier, Marie-Madeleine, *Les Routes de la Foi : reliques et reliquaires de Jérusalem à Compostelle*, Fribourg, Office du Livre, 1983.
- Higounet, 1963. Higounet, Charles (sous la dir.), *Bordeaux pendant le Haut Moyen Age*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1963.
- Lacoue-Labarthe, 1993. Lacoue-Labarthe, Marie-France, *L'Art du fer forgé en pays bordelais de Louis XIV à la Révolution*, Bordeaux, Société archéologique de Bordeaux, collection « Mémoires », n° 3, 1993.
- Lamothe, 1845. Lamothe, L. de, « Recherches sur les bénéficiers et sur l'église de Saint-Michel », *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1er trimestre 1845, p. 121-153.
- Loew-Meslin, 1978. Loew, Jacques et Meslin, Michel (sous la dir.), *Histoire de l'Eglise par elle-même*, Paris, Fayard, 1978.
- Loirette, 1942. Loirette, Gabriel, *Eglise Saint-Seurin de Bordeaux*, Nogent-le-Rotrou, Daupeleu-Gouverneur, 1942.
- Loupès, 1985. Loupès, Philippe, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1985.
- Loupès, 2001. Loupès, Philippe, *L'Apogée du catholicisme bordelais 1600-1789*, Bordeaux, Editions Mollat, 2001.
- Maillé, 1960. Maillé, Alette de, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, Paris, Picard, 1960.
- Marchand, 1953. Marchand, J., « Un voyage en Bordelais d'après le journal inédit de J. Le Laboureur », *Revue historique de Bordeaux*, 1953, p. 137-149.
- Marionneau, 1888-1889. Marionneau, Charles, « Contrat entre la fabrique de l'église Sainte-Croix et un orfèvre pour la confection d'une châsse en argent pour la tête de saint Mommolin », *Archives historiques du département de la Gironde*, tome XXVI, 1888-1889, p. 36-39.
- Mascard, 1993. Mascard, N., « Sur la divisibilité des reliques », *Les Collections : fables et programmes*, Seyssel, 1993, p. 85-94.
- Peyrissac, 2000. Peyrissac, Michèle, « La Restauration de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux au XVIIe siècle par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur », *Revue archéologique de Bordeaux*, tome XCI, 2000, p. 167-196.
- Peyrous, 1995. Peyrous, Bernard, *La Réforme catholique dans le diocèse de Bordeaux (1600-1719). Le Renouveau d'un diocèse*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1995, 2 volumes.

- Pomian, Krzysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris-Venise XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Gallimard-NRF, 1987.
- Ponthier, 1991. Ponthier, Céline, *La Fabrique Saint-Michel de Bordeaux au XVIIe et XVIIIe siècle*, T.E.R. d'Histoire moderne, Université Bordeaux III, 1991.
- Pourésy, 1915. Pourésy, Madeleine, « Les Orfèvres et l'orfèvrerie à Bordeaux au début du XVIe siècle », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1915, tome VIII, p.19.
- Ravenez, 1867. Ravenez, L.W., *Histoire du cardinal François de Sourdis*, Bordeaux-Paris, Gounouilhou-Bray, 1867.
- Réau, 1955. Réau, Louis, *Iconographie de l'Art chrétien*, tome 1er (introduction générale), Paris, Presses Universitaires de France, 1955.
- Renouard, 1965. Renouard, Yves (sous la dir.), *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*, tome III de l'*Histoire de Bordeaux*, Bordeaux, Delmas, 1965.
- Ricaud, 1911-1913. Ricaud, Th., *Souvenirs bordelais ; l'ancienne paroisse Sainte-Colombe*, Bordeaux, Féret, 1911-1913.
- Ricaud, 1927. Ricaud, Th., communication orale lors de la séance à la Société archéologique le 8 juillet 1927, *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, tome XLIV, 1927, p. XXXI-XXXII.
- Roudié, 1963-1969. Roudié, Paul, « Le Couvent des Feuillants de Bordeaux au XVIIe siècle », *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, tome LXXV, 1963-1969, p. 209-232.
- Roudié, 1974. Roudié, Paul, *L'Activité artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550*, Bordeaux, SOBODI, 1974, 2 volumes.
- Roudié, 1982. Roudié, Paul, « Deux croix de procession bordelaises », *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, tome LXXIII, 1982, p. 65-68.
- Swarzenski, 1966. Swarzenski, Hanns, « Les Olifants », *Les Monuments historiques de la France*, tome XII, janvier-juin 1966, p. 6-10.
- Taillard, 1988-1989. Taillard, Christian, « Le Monastère de la Visitation à Bordeaux », *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, tome XXXIII, nouvelle série, 1988-1989, p. 47-111.
- Thomas, 1910. Thomas, Fernand, « Notes sur divers objets d'art mobiliers ayant existé à La Sauve », *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, tome XXXII, 1910, p. 44-54.